

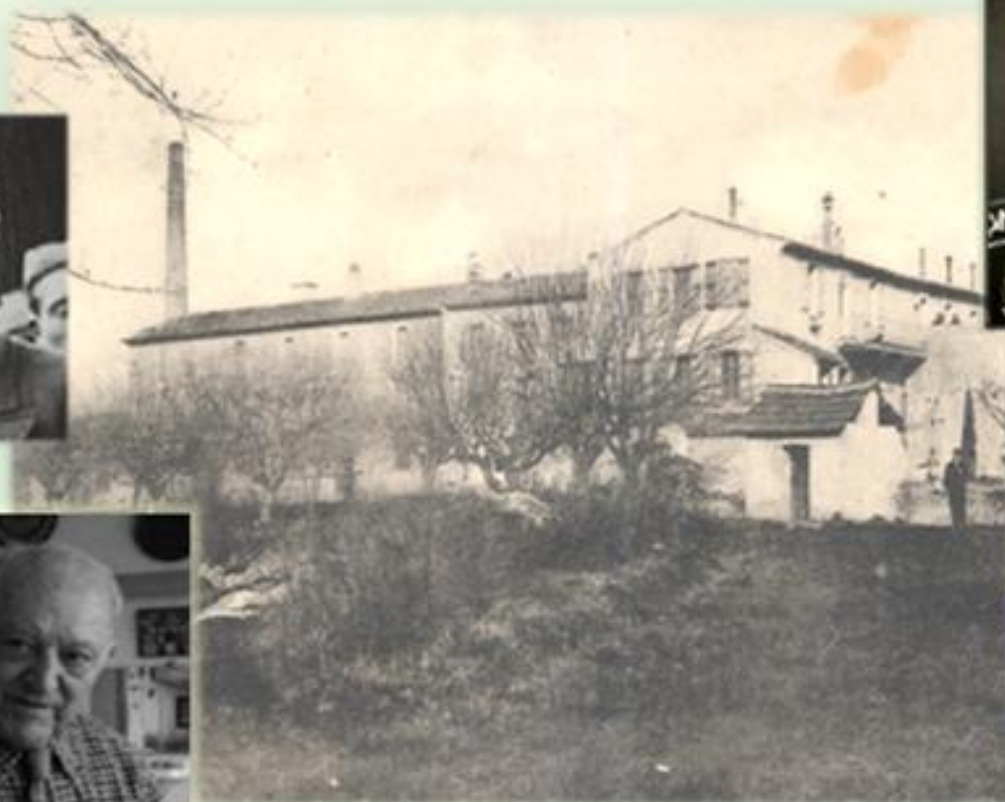


ORAISON

Le Centre de Séjour Surveillé Octobre 1940- Février 1941



L. Sampaix



G. Chauviré



P. Girardot



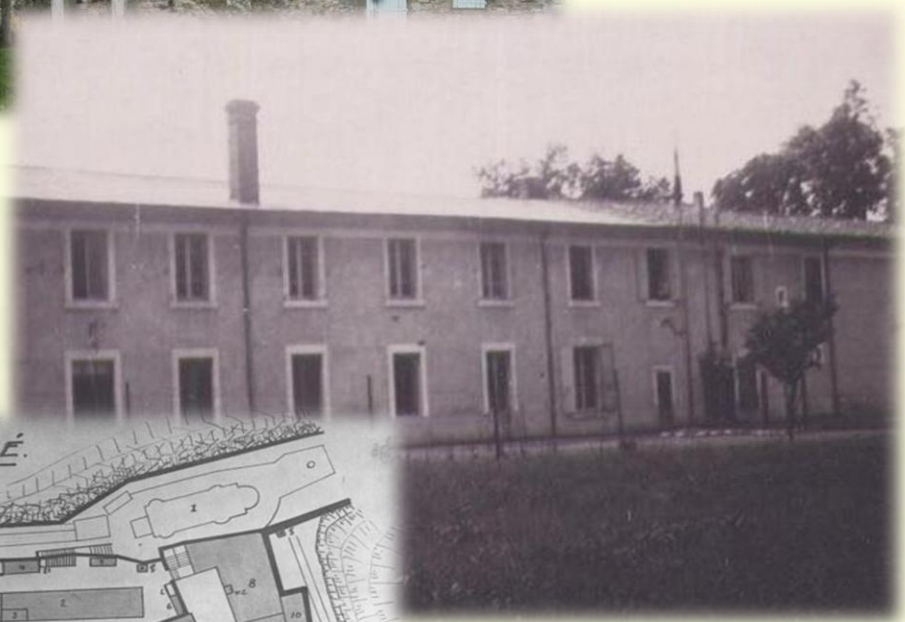
A. Coucaud

La France des camps: chez nos voisins aussi...

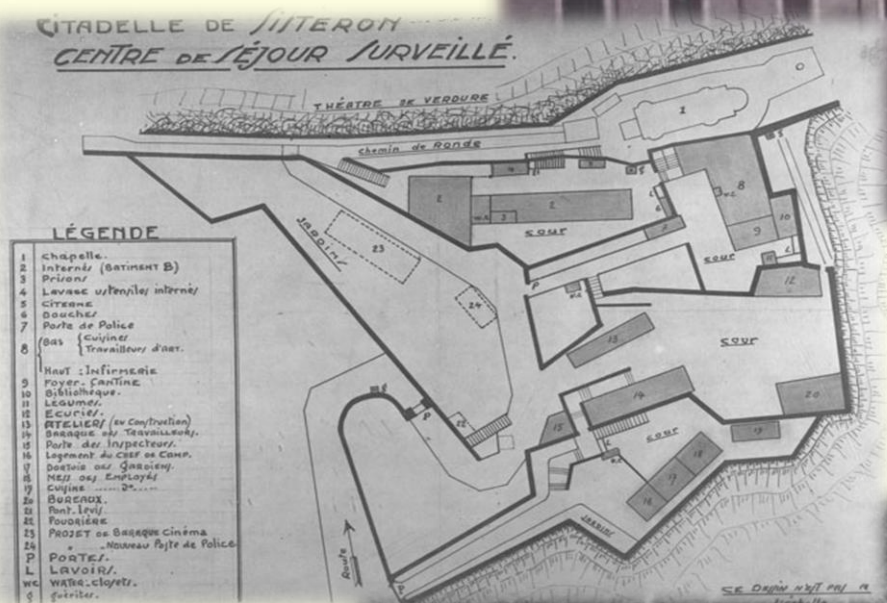


Reillanne,
Le couvent ND des Près

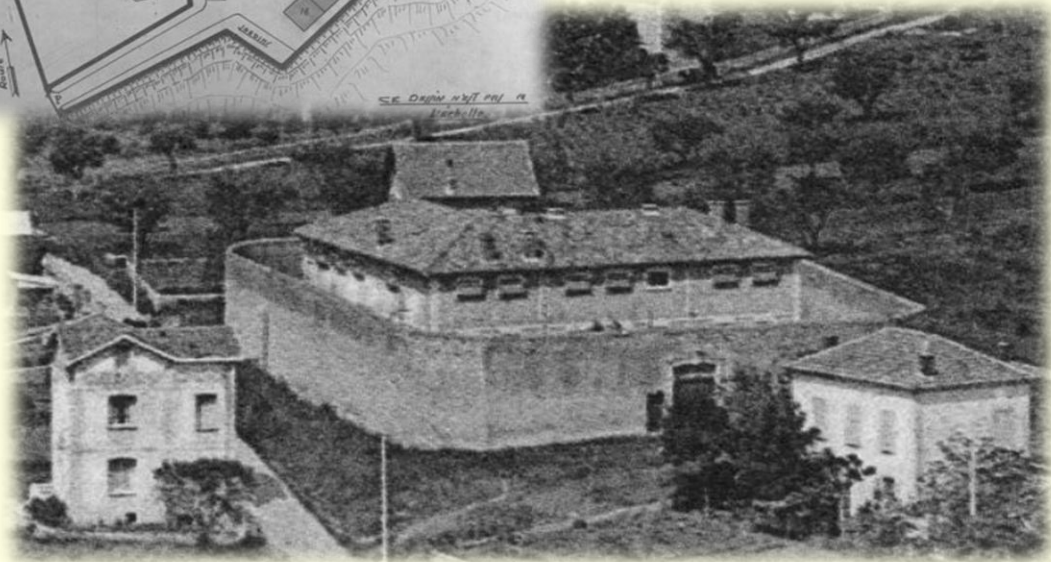
Les Mées,
le GTE 702



Sisteron, la citadelle



Forcalquier,
La prison
de la Simonette



Un Centre de Séjour Surveillé à Oraison

Au moment où j'écris ces quelques lignes, je me sens pris d'une angoisse: je viens d'éteindre ma télévision et les images me rappellent combien la paix est fragile.



Ukraine, Moyen Orient, réarmement de la France, économie de guerre: un vocabulaire qui semble ressurgir du passé.

Quatre-vingts ans sont passés, mais la folie des hommes n'est pas éteinte, tapie dans l'ombre, prête à bondir de nouveau, à meurtrir le continent européen.

L'été dernier a été rythmé par les commémorations et le souvenir des heures sombres de notre commune.

Les 16 et 18 juillet 2024, nous rendions hommage à nos héros de la Résistance, arrêtés à Oraison et assassinés à Signes.

Des hommes qui, malgré la torture, n'ont jamais parlé. Des hommes qui, devant les mitraillettes allemandes, sont restés debout au fond d'un vallon du Var.

Des hommes dont les dernières paroles furent pour leur patrie, ils chantèrent la Marseillaise.

Aujourd'hui, après des décennies de silence, de méfiance et de soupçon, les historiens lèvent le voile sur cette période de notre histoire.

Oraison, avant cet épisode tragique fût le théâtre d'autres souffrances: peu d'entre nous connaissaient l'existence d'un camp d'internement de Français «indésirables» au cœur de notre ville.

Le régime de Vichy a interné entre 1940 et 1941 jusqu'à 380 Français dans des conditions indignes dans le château et différentes granges de la commune.

Non, il ne s'agissait pas de bandits ou de criminels, ils étaient «simplement» des opposants politiques.

La plupart des contemporains d'alors nous ont quitté. Nous nous devons de perpétuer cette mémoire, pour ne pas oublier où la haine peut nous conduire.

L'être humain, capable de tant de prouesses, peut aussi facilement se laisser entraîner vers des chemins bien moins glorieux.

Les discours nationalistes qui prônent le repli sur soi et stigmatisent les différences, ont déjà déstabilisé notre monde.

Rappelons-nous des paroles de Romain Gary: «Le patriotisme c'est l'amour des siens, le nationalisme, c'est la haine des autres».

Le devoir de mémoire intergénérationnelle, voilà la raison de l'existence de cet ouvrage, il est le fruit du partenariat de la jeunesse et du monde associatif Oraisonnais.

Les recherches entreprises par l'association Rancure, les élèves du collège JMG Itard et les lycéens de Martin Bret permettent enfin de rendre hommage à ces prisonniers.

Leurs écrits, leurs réflexions artistiques ainsi que leur talent en chaudronnerie nous rappellent les épreuves d'hier.

Se souvenir pour ne pas oublier, car oublier, c'est prendre le risque de reproduire.

Au nom des Oraisonnais, j'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui ont participé à ce projet.

25 avril 2025, Benoît Gauvan, Maire d'Oraison

L'emblème des camps en France: GURS⁽¹⁾



C'est le plus grand camp d'internement érigé en France.

Il est emblématique des camps en France, utilisé par trois régimes!

D'abord, construit par la III^{ème} République en 1939.

A partir de mai 1940, Vichy y interne «*les ennemis de l'intérieur*».

A la Libération, le Gouvernement provisoire l'utilise jusqu'à la fin de la guerre.

Ensuite construit en 42 jours, avec toutes les erreurs possibles d'un projet crée dans la précipitation, l'improvisation, et... le manque de moyens.

D'abord le choix du terrain, argileux: l'hiver un borbier; l'été la latérite tropicale !

Puis des baraques d'hébergement sommaires en planches qui résistent mal aux intempéries. Qui abritent une surpopulation constante.

Les conditions de vies y sont calamiteuses: à l'intérieur, ni châlir, ni table, ni banc.

Et la promiscuité comme règle. Confinés dans l'atmosphère exiguë et malsaine de leur baraque, les internés connaissent la faim, la misère psychologique et la maladie.

1 072 y décèdent.

Le camp s'étend sur 2 km de long, couvrant une superficie de 28 hectares.

250 kilomètres de barbelés l'entourent, qui n'empêchent pas les évasions.

Une seule rue de 1700 mètres le traverse sur sa longueur.

De part et d'autre sont délimitées des parcelles: les ilots.

Chacune d'eux contient 30 baraques hébergeant 50 personnes en moyenne, pour un total de 382.

La capacité d'accueil est de 18 000 internés, 64 000 personnes environ y sont retenues; quatre vagues s'y succèdent: ⁽¹⁾

D'abord les réfugiés Espagnols; puis sous Vichy les «*indésirables*» et des Juifs étrangers déportés vers Auschwitz.

Enfin à partir d'août 1944, des "collabos" et des antifranquistes espagnols.

(1): In <https://campgurs.com/le-camp/lhistoire-du-camp/> Il fonctionne du 2 avril 1939 au 31 décembre 1945.

La longue histoire des camps de concentration...

Les Espagnols innoverent...

Le monde n'a pas à attendre le régime de Vichy pour avoir à connaître l'existence des camps d'internement.

Les premiers sont créés par les Espagnols lors de la guerre d'indépendance de Cuba à la fin du XIX^{ème} siècle; 400 000 Cubains y sont enfermés, 100 000 y décèdent. ⁽¹⁾

A la même époque, les Anglais copient la méthode avec la guerre d'indépendance des Boers en Afrique du Sud.

Au XX^{ème} siècle, dès 1916 au Royaume-Uni, 32 000 Irlandais, étrangers ou espions supposés, sont enfermés dans des camps.

Août 1918, Lénine ordonne d'enfermer « *dans un camp de concentration les Koulaks [possédants agraires], les prêtres, les Gardes blancs et autres éléments douteux.* »

A partir de 1922, l'Italie fasciste ouvre 50 camps d'internement sur le sol national et en Libye italienne pour mieux contrôler les populations hostiles à la colonisation.

Au lendemain de la nomination d'Hitler au poste de chancelier en janvier 1933, une quarantaine de camps de toutes tailles sont construits en Allemagne.

Dès 1941, les USA enferment quelques 120 000 ressortissants Japonais et des Américains nés sur le sol national de parents étrangers.

Une politique d'état assumée: « *Le XX^{ème} siècle a été le siècle des camps* ». ⁽²⁾

Et en France?

Durant la Première Guerre Mondiale, la France utilise des camps de concentration, pour y enfermer les ressortissants allemands, austro-hongrois et ottomans présents sur son territoire à l'ouverture des hostilités et considérés comme ennemis.

Près de 60 000 personnes auraient séjourné dans un camp français d'internement ⁽²⁾

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la France avec ses 1,4 million de victimes a besoin de main-d'œuvre étrangère pour reconstruire le pays.

En 1927, une loi facilitant l'accès à la nationalité couronne une décennie d'ouverture des frontières.

Mais les difficultés économiques [la crise de 1929], politiques [l'affaire Stavisky], et la pression de la rue ont des conséquences immédiates sur les mouvements migratoires.

La montée des périls et la marche vers la guerre, renforcent le raidissement de la politique de contrôle des frontières. ⁽³⁾

En janvier 1938 est institué un sous-secrétariat d'État, chargé des services de l'immigration et des étrangers.

Le 12 novembre suivant le décret-loi du gouvernement Daladier préconise l'internement administratif des étrangers « *en raison de leurs antécédents judiciaires ou de leurs activités dangereuses pour la sécurité nationale* ».

Et décide le 21 janvier 1939 de l'ouverture à Rieucros⁽⁴⁾ du premier camp d'internement destiné à accueillir des opposants politiques, qui ne sont pas de nationalité française. « *Les indésirables*. »

(1) : in https://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_espagnole_de_reconcentration.

(2) : in Denis PESCHANSKI. Les camps français d'internement-1938-1946.

(3) : in https://fr.wikipedia.org/wiki/Année_1930.

(4) : in <https://www.lhistoire.fr/carte/immigrations-en-france-1918-1939>. En 1931, la France compte 2,7 millions d'étrangers, soit 7 % de la population, contre 1 % au milieu du XIX^{ème} siècle.

Quarante ans: de l'anonymat à la gloire.



Ci- Contre : Le lieutenant Pétain, sorti de St Cyr en 1878, affecté au 3^{ème} bataillon des chasseurs à pieds à Besançon en 1883.

In domaine public



Ci-Contre :
Le maréchal Pétain.
Quarante ans séparent les deux photos .
Quarante ans de patience, mais quelle réussite !

In <https://mungfali.com/post>



Ci-Contre :
1916 : Le général Pétain visite un cantonnement au repos.

In Domaine public

Ci-Contre :
Verdun: Le héros

In <https://actualites.musee-armee.fr/expositions/lhyperbataille-de-verdun>



Les anti- fascistes allemands y côtoient des membres des Brigades internationales, des Communistes, des Droits communs. ⁽¹⁾

Vers les lois scélérates ...

La loi du 18 novembre 1939 élargit le champ du décret-loi du 12 novembre 1938: elle permet désormais l'internement administratif- sans jugement- **«de tout individu Français ou étranger, considéré comme dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique ...»**

Celle du 29 septembre 1939 interdit le Parti communiste: La III^{ème} République réinvente le délit d'opinion!

Elle finit sa vie comme elle l'a commencée: en balbutiant sa démocratie.

Et ouvre ainsi la voie au régime de Vichy, qui «hérите» de ce système, le durcit dans le cadre de sa volonté de réforme de la société française, tout en conciliant ses décisions avec les volontés de l'occupant.

Si ce dernier n'intervient pas dans le développement du système d'internement, il comprend rapidement comment en tirer profit, à la fois dans le cadre de la répression face aux actes d'hostilité à son encontre, et dans son entreprise de déportation et d'extermination de masse.

A la fin de la 2^{nde} Guerre Mondiale, pas moins de 257 camps d'internement sont comptabilisés sur le sol national et 48 en Afrique du Nord.

Entre le décret du 12 novembre 1938 et la libération du dernier interné en 1946, six cent mille hommes, femmes et enfants sont enfermés dans les camps français. ⁽²⁾

Du Maréchal ...

Le 2nd Empire a pris ses marques quand Philippe Pétain naît le 24 avril 1856.

Elevé dans une modeste famille d'agriculteurs du Pas de Calais, il choisit la carrière des armes.

A vingt ans, il intègre Saint Cyr. Entré parmi les derniers, il sort en milieu de classement, prélude à une carrière sans grand relief.

Affecté à des garnisons secondaires, il ne participe à aucune des grandes campagnes coloniales.

La retraite le guette quand éclate la Première Guerre Mondiale. Il est alors colonel.

Et c'est au feu qu'il va se révéler, avec des succès indéniables dès le début des affrontements.

Il se distingue dans les batailles de la Marne, de Verdun en 1916, du Chemin des dames en 1917.

Sa carrière prend alors un tournant magistral: il est promu Général de division le 14 septembre 1914, Général de brigade le 31 août suivant.

En juin 1915, il obtient une 5^{ème} étoile avec sa nomination au grade de Général d'Armée: il atteint alors l'apogée de sa carrière.

Le 15 mai 1917, il est commandant en chef des armées françaises.

A ces promotions et honneurs s'ajoutent décorations et éloges: le 10 mai 1915 il est fait commandeur de la Légion d'honneur et le 24 août 1917, grand-croix.

En août 1918, il reçoit la médaille militaire. La citation associée dithyrambique: *« Soldat dans l'âme, n'a cessé de donner des preuves éclatantes du plus pur esprit du devoir et de haute abnégation. Vient de s'acquérir des titres impérissables à la reconnaissance nationale en brisant la ruée allemande et en la refoulant victorieusement.»*

(1) : In https://fr.wikipedia.org/wiki/Camp_de_Rieucros. A proximité de Mende. (48)

(2) : In Denis PESCHANSKI. Les camps français d'internement (1938-1946).

L'Etat Français et la Révolution nationale.



Ci- Contre: Les bienfaits de la Révolution nationale ⁽¹⁾

L'affiche oppose dans une logique manichéenne simpliste mais efficace, les vices de la III^{ème} République aux vertus du nouveau régime.

À gauche, une demeure délabrée: des fondations incertaines et un socle fissuré ont entraîné la chute de la maison France qui penche nettement à gauche !

A droite, l'édifice tient debout, bien droit. Soutenu par des colonnes massives et reposant sur de solides fondations bien ordonnées.

La devise républicaine remplacée par celle du régime de Vichy bien visible aux couleurs nationales : Travail, Famille, Patrie.



Ci- Contre : Pour que vive la France, ou l'idéologie foncièrement agrarienne du régime !

« Il faut oser proclamer la primauté de la paysannerie et la nécessité d'une politique donnant à la production agricole la première place dans l'économie de la nation »⁽²⁾

Le «Service civique rural» est créé en mars 1941 pour apporter au monde agricole le soutien de la jeunesse en remplacement d'une main d'œuvre masculine manquante.

(1) : par R. Vachet-1940-Domaine public.

(2) in « Discours du ministre de l'agriculture et du Ravitaillement P. Caziot », le 21 septembre 1941. Éditions du Secrétariat général à l'Information et à la Propagande.

Bénéficiant d'une popularité considérable à la fin du conflit, Pétain est élevé à la dignité de maréchal de France le 19 novembre 1918 et reçoit le 8 décembre suivant à Metz, le bâton étoilé des mains du président Poincaré.

Aurolé d'un immense prestige au lendemain de la guerre, il est le chef de l'armée d'après-guerre.

En 1925, il commande les forces françaises, combattant aux côtés de l'Espagne dans la guerre du Rif marocain.

Devenu académicien en 1929, il est ministre de la Guerre de février à novembre 1934.

Il est nommé ambassadeur en Espagne le 2 mars 1939, la France vient de reconnaître le régime franquiste le mois précédent.

Rappelé au gouvernement le 17 mai 1940, il s'oppose à la poursuite d'une guerre qu'il considère comme perdue.

Le 16 juin, il devient président du Conseil, le lendemain il appelle à cesser le combat.

Le 22 juin 1940, il signe l'Armistice avec le Troisième Reich dans la clairière de Rethondes dans la forêt de Compiègne mettant fin aux hostilités entre les deux nations.

...à Vichy.

Investi des pleins pouvoirs constituants par l'Assemblée nationale ⁽¹⁾ le 10 juillet 1940, il s'octroie illégalement le lendemain, le titre de «Chef de l'État français» qu'il conserve jusqu'au 20 août 1944.

Le régime s'auto-désigne par le nom «d'État français» et devient dès lors "fascisant". La mention «République française » disparaît des actes officiels.

Après quelques pérégrinations, son gouvernement se fixe à Vichy, berceau de l'idéologie officielle du nouveau régime: «*La Révolution nationale*».

Elle est fondée sur le retour aux valeurs traditionnelles: le travail, la famille et la patrie; valeurs érigées en véritable devise officielle, soutenues par un socle d'idées ultra- conservatrices.

Pour en assurer la pérennité, l'État français pratique une politique autoritaire ⁽²⁾ qui se manifeste par la confusion des pouvoirs législatifs et exécutifs. ⁽³⁾

Et une restriction des libertés individuelles par l'instauration de la censure et d'une propagande officielle particulièrement encadrée. Le régime écarte tous ceux qu'il considère comme des adversaires. ⁽³⁾ C'est la logique d'exclusion et en corolaire, l'internement administratif.

Aidé par la politique des gouvernements antérieurs :

Le décret-loi du 12 novembre 1938 voit son champ d'action étendu par la loi du 18 novembre 1939 qui permet désormais l'internement administratif- sans jugement- «*de tout **individu Français** ou étranger, considéré comme dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique ...*»

Et celui du 26 septembre 1939, du même gouvernement qui dissout le Parti communiste français, mettant les communistes et sympathisants hors la loi.

(1) : la Chambre des Députés et le Sénat réunis.

(2) : les autres aspects de la politique du régime ne sont pas traités ici.

(3) : notons la suppression de certains organes de représentation élus comme les conseils municipaux dans les communes de plus de 2000 habitants remplacés par des municipalités nommées par le gouvernement: les délégations spéciales. Oraison n'échappe pas à la règle: de juillet 1940 à août 1944, deux Présidents de la délégation spéciale siègent: G. Baille et E. Barrou qui est destitué par le Comité local de Libération le 21 août 1944.

In «mon Maire, ce héros ou l'œuvre des Maires d'Oraison»- Y. Cotton- 2020

La diversité des camps sous Vichy



Ci- Contre: Le camp du Vernet (Dpt 09).

40 000 personnes de 54 nationalités y ont séjourné de 1939 à 1945.

D'abord les Espagnols, puis des « indésirables » communistes Allemands et Autrichiens et des intellectuels antifascistes.

À partir de 1942, il sert aussi de camp de transit pour les Juifs.

Ci- Contre :

Le camp de Voves (Dpt 28). D'abord camp de soldats français prisonniers, il est transformé en Camp de Séjour Surveillé de 1942 à 1944. Durant cette période, 2040 hommes y seront internés. Il sert aussi de réserve d'otages et de camp de transit pour les Juifs en amont de leur déportation. Dès le 10 mai 1942, 81 internés sont déportés.



Ci- Contre: Le camp de Mérignac (Dpt 33).

Il assure d'abord l'internement administratif de populations nomades, puis un lieu de détention pour des internés politiques (*Les indésirables*).

A partir de 1942, le camp sert de lieu de regroupement des Juifs internés, en amont de leur déportation.

Puis sur le plan matériel: à partir de 1939, le gouvernement Daladier construit plusieurs camps pour interner les quelques 450 000 Républicains espagnols et combattants des Brigades internationales dont le premier, Rieucros qui abrite les premiers «*indésirables*» est ouvert le 21 janvier 1939.

Dès sa prise de fonction, la rigueur du nouveau régime s'abat sur ce qu'il nomme «*l'Anti France*».

Comprendre, outre «*les indésirables*», mais aussi les francs-maçons, les Gitans, les Juifs et bien sûr les hommes politiques de gauche: c'est beaucoup !

La dialectique des camps...

La bibliographie consacrée aux camps, abonde d'un vocabulaire spécifique.

D'abord «*Les indésirables*»...c'est qui ? ⁽¹⁾

Le titre d'une publication en 1907 d'Auguste Monnier, obscur docteur en droit et avocat à la cour d'appel de Paris qui fustige une immigration sans contrôle. «*Nos frontières sont les parois du navire national [...] par où filtre, goutte à goutte mais sans arrêt, le poison des Indésirables.*»- les étrangers-

Si ces propos n'ont guère rencontré d'écho au moment de leur publication ils ont ensuite connu une véritable postérité dans l'entre- deux guerres, bientôt entendus par les gouvernants des années 1930.

Les premières lois de 1938 et celles de Vichy popularisent le terme.

Puis les internés...

Dans son objectif des lutter contre ceux qu'elles nomment «*l'anti- France*» ces lois vont donner des ailes à l'administration préfectorale qui recherche:

Les «*indésirables*» désormais étrangers et français.

Les "*ressortissants des puissances ennemies*" en France à la déclaration de guerre.

Les juifs.

Les travailleurs étrangers.

Les nomades.

Les opposants politiques.

Les homosexuels.

Les opposants au travail forcé (STO).

Les prisonniers de droit commun dont les prostituées.

Les franc- maçons.

Les anarchistes ...

C'est beaucoup... et tous classés «*indésirables*» !

Et la spécialisation des différents camps...

Dans son souci d'isoler systématiquement «*les ennemis de l'intérieur* » le régime de Vichy fait preuve- là aussi- d'imagination.

Et qui invente-et réinvente- successivement suivant les périodes:

Des camps d'accueil.

Des camps de séjour surveillés. (CSS) ⁽²⁾

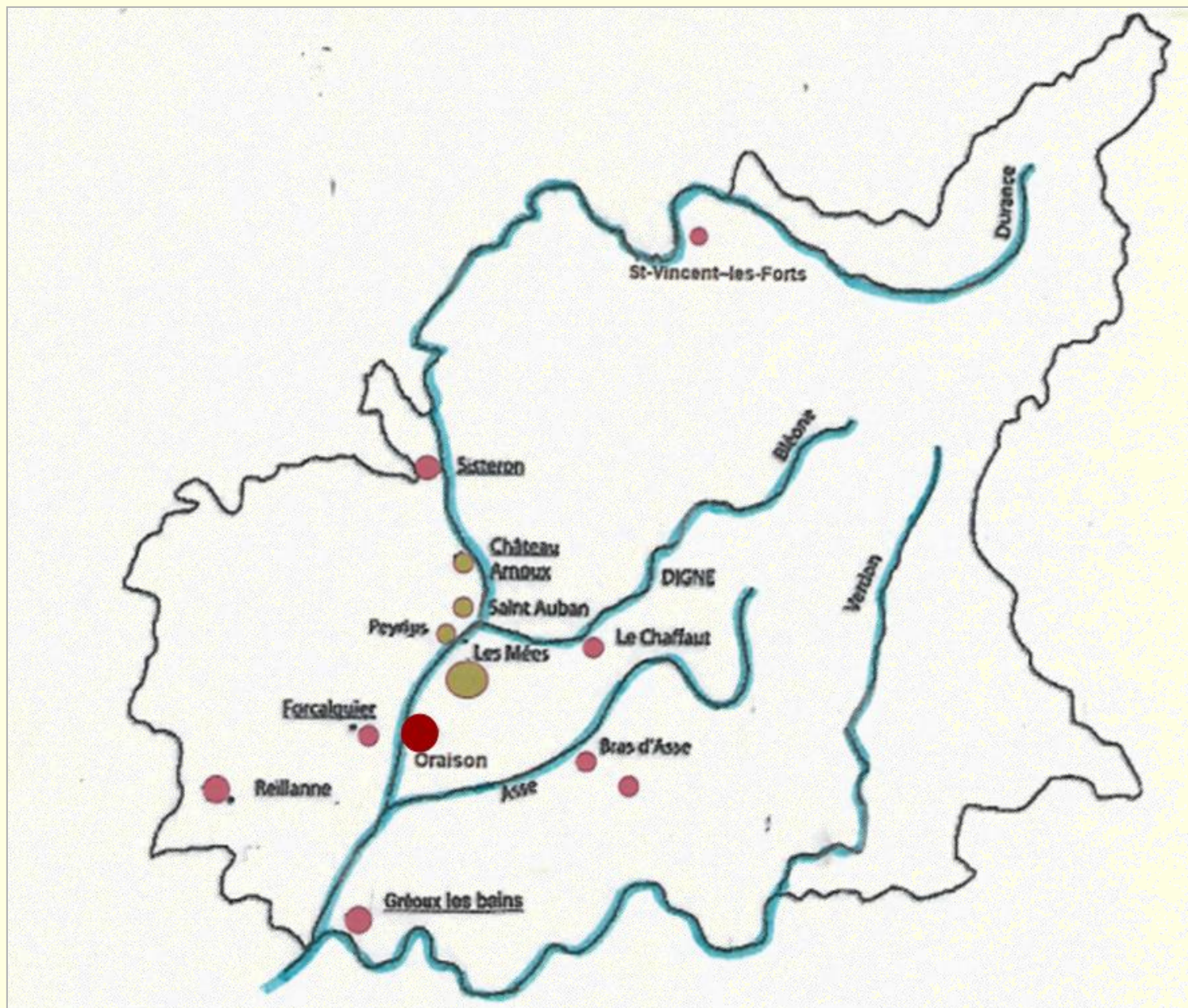
Des camps de prisonniers.

Des camps de transit.

(1) : In Les indésirables- Auguste Monnier- Editions Sirey- 1907.

(2) : Celui d'Oraison ou de Sisteron par exemple.

Les camps dans les Basses- Alpes ⁽¹⁾



Ci- dessus: Les principaux lieux de rétention dans les B.A.

Légende: ● Le camp d'Oraison
● Le camp des Mées et annexes (GTE 702)
● Les autres lieux de rétention

(1) : Interprétation libre de la carte extraite de Provence-Auschwitz, les camps d'internement dans les Basses-Alpes- sous la direction de R. Menchini –Publications de l'Université de Provence.-2007.

Le 13 avril 1970, notre département des basses Alpes devient celui des Alpes de H^{te} Provence. Mais nous restons bas alpines et bas alpins !

Des CTE (Compagnies de travailleurs étrangers). ⁽¹⁾
Des compagnies spéciales /de passage ...

... d'une durée de vie souvent éphémère.

De cette avalanche de dénominations, retenir que beaucoup de ces camps sont d'abord des camps de triage. La bibliographie parle de «criblage», action qui permet l'identification et le traçage des «*ennemis de l'intérieur*».

Et dans notre département ?

«Avec Vichy, une logique d'exclusion place le camp au cœur de son projet politique et idéologique » ⁽²⁾

Notre département est contraint à sa quote part.

Une Administration... industrielle !

Entre 1939 et 1945, Jacqueline Ribot- Sarfati ne recense pas moins de 24 lieux de rétention ou d'assignation à résidence. ⁽³⁾

En effet, dans sa quête permanente l'Administration préfectorale tend un filet à mailles fines.

D'abord pour trouver des lieux d'enfermement propices: dans l'urgence, les préfectures transforment tout en camps à moindre coût: anciens forts, usines désaffectées, hangars, fermes, colonies de vacances, écoles, salles de spectacles...

Dans notre département, de nombreuses recherches sont menées avec célérité, mais pour beaucoup restées vaines: Dabisse, le Bars de Valensole, la Fuste de Valensole, Mane, Ganagobie, l'Escale, Volonne... sont abandonnées sans traces d'explications.

Et puis traquer des citoyens à y enfermer; toujours avec la même célérité: une note de l'Etat major de la XV^{ème} région du 17 août 1940 précise dans l'additif N°4 « l'organisation des centres «d'*indésirables*» [Français] dans les Basses Alpes à dater du 10 août 1940». La création de l'Etat français date du 11 juillet 1940 !

Les camps d'internement dans les B-A. ⁽⁴⁾

Le Chaffaut: CSS réservé initialement aux «*indésirables* » militaires de la 15^{ème} région, et civils des départements du 04 et 06.

Avec un détachement à Chabrières qui construit pour le compte des Eaux et Forêts des baraquements pour le camp de Couinier.

Le camp est gardé par des militaires du 20^{ème} BCA.

Ouvert de l'été 1940, il est dissout le 17 avril 1941 par arrêté préfectoral.

Les Méas: ce camp est ouvert en janvier 1941, sous le nom de GTE n°213.

Centre de rassemblement des étrangers, c'est est une véritable Tour de Babel: 80% des effectifs sont Espagnols; ils côtoient des Polonais, des Tchèques, des Russes, des Luxembourgeois, des Belges, des Roumains et des Arméniens! ⁽³⁾

Des juifs y sont incorporés dès l'automne 1941. ⁽³⁾

Les travailleurs y sont répartis en deux groupes:

- Un effectif de 350 internés forme le groupe «Chantiers », réalise coupes de bois et carbonisation sous la direction de l'Administration des Eaux et Forêts.

(1) : devenus GTE (groupements de travailleurs étrangers) par loi du 27 septembre 1940 relative «aux étrangers en surnombre dans l'économie nationale.» mais qui conservent leur finalité !

(2) : In D. Peschanski: Les camps français d'internement (1938-1946)-Paris-Gallimard-2002.

(3) : In Robert Mencherini- Provence -Auschwitz- PUP-2007.GTE: groupe de travailleurs étrangers.

(4) : ne sont retenus que ceux des communes voisines.

«Des possibilités de cantonnement...»

Possibilités de cantonnement dans les localités ci-dessous								
Localité	Off. ou S/Off.	Hommes	Chevaux	Popotes	Bureaux	Emplace- ment pr magasin	Effectif demandé par M. le Préfet dans la localité	Observations
MANGSQUE	65	1.220	45	I	3	2	I Cie de 250 H.	<u>1ère urgence</u>
Le Fuste de VALENSOLE	10	250	8	2	3	I	-d°-	Travaux
VOLX	10	100	25	I	I	I	-d°-	d'endiguement de
ORAISON	100	600	200	4	15	5	2 Cies de 250 H.	la Durance
DABISSE	10	100	200	I		I	I Cie de 250 H.	
Bers de VALEN- SOLE	5	50	16	2	I	I	-d°-	
FORCALQUIER	20	300	80	2	I	I	I Cie de 250 H.	<u>2ème urgence</u>
MANE	30	570	15	I	2	4	-d°-	Terrain de sports
REILLANNE	10	150	40	I	I	I	-d°-	-d°-
GANAGOBIE	I	90		I			-d°-	-d°-
MALLIAT	10	140	105	2	I	I	-d°-	Chemin d'accès au
L'ESCALE	10	100	25	2	2	3	-d°-	cloître
VOLONNE	20	300	20	2	I	I	I ou 2 cies	Déviation route N°6
								Acheminement chemin Départemental n° 4

Ci-dessus: in AD 04- Cote 041W001 : photomontage d'une note interne non référencée.

L'Administration voit grand: la réalité des chiffres et des lieux proposés n'atteint jamais les capacités revendiquées.

Quelques exemples:

Oraison: 380 internés pour une possibilité de 600.

Certes «la 1^{ère} urgence est [de réaliser] les travaux d'endiguement de la Durance », mais où loger une telle population en l'état ?

Outre les 600 internés, il faut loger les effectifs de gardiennage; mettre à l'abri 200 chevaux dans l'existant !

Et le CSS ferme ses portes le 7 février 1941.

Après une utilisation d'un peu plus de 3 mois!

Reillanne: le recensement du 25 février 1944 fait état de 96 internés pour des prévisions de 150.

Les lieux pressentis tels Dabisse, Mane, l'Escale ne sont pas utilisés.

Puis reste la réalité: à la fin de la guerre, seuls trois camps subsistent.

- Le groupe «Diffusion», travaille au profit de l'agriculture, de l'industrie (Saint-Auban) et des mines (Sigonce).

Le 23 novembre 1941, il devint le 702^{ème} GTE dans la nomenclature de Vichy.
Il ferme ses portes par ordonnance du 2 novembre 1945.

Sisteron: installé dans les locaux désaffectés de la citadelle prêtés par la Commune, il est successivement Centre de rassemblement des étrangers «*indésirables*» puis de séjour surveillé (CSS) pour internés politiques de toute la 15^{ème} région militaire.

A partir du 20 janvier 1940 des membres du «milieu» y sont internés.

Des Juifs y sont incorporés dès l'automne 1941.

Les conditions de vie du camp sont déplorables.

Qui compte en mai 1942 jusqu'à 476 internés.

Le Commissaire Sanières en charge de la «police générale du camp» puis chef de camp, «*Vichyssois à 100%, l'âme damnée du camp: tous les mauvais traitements infligés aux détenus lui sont imputables. Il les frappait à coups de nerf de bœuf*» ⁽¹⁾ provoquant une révolte. ⁽²⁾

Le camp est d'abord gardé par des gardiens des prisons françaises puis par des militaires allemands

Il est ouvert par décret du 18 novembre 1939; et fermé le 21 juillet 1944 par la Résistance.

Reillanne: ⁽³⁾ le camp est d'abord utilisé en 1939 pour loger des familles de républicains espagnols.

Le 17 novembre 1942, Vichy le transforme en «Centre spécial pour des étrangers non dangereux» et «*indésirables*».

Il abrite dans un ancien couvent abandonné- par les religieuses pour insalubrité-, principalement des familles juives dans l'incapacité de travailler.

Les femmes et les enfants forment la moitié de l'effectif car il a pour but de garder les familles des étrangers qui travaillent dans un GTE, comme celui des Mées.

C'est une véritable Tour de Babel avec 23 nationalités recensées: juifs, Allemands et ex-Autrichiens, venus «*pour la plupart de camps de concentration*» sont les plus nombreux.

Le dernier recensement a lieu le 25 février 1944: 96 internés sont comptés, dont 56 juifs; 54 sont conduits au camp des Milles, puis déportés à Auschwitz-Birkenau.

Il n'y a pas de service de surveillance.

Il ferme le 1^{er} décembre 1944.

Gréoux: d'abord centre d'accueil et de reclassement réservé aux anciens combattants polonais démobilisés en 1940 et inaptes aux travaux de force, il ouvre en janvier 1942 et accueille 200 internés que Vichy considère résidant librement sur le territoire. Le camp est contrôlé un temps par les autorités italiennes, puis dissout le 1^{er} avril 1944. ⁽³⁾

Des camps à durée variable:

La durée de vie des camps est variable et leur nombre décroît rapidement.

Les causes de fermetures sont liées à plusieurs facteurs:

- la libération de détenus par l'Administration qui émet régulièrement des avis d'élargissement.

(1): in AD 04- Cote 041w001-12/2025-XVème Région militaire -5^{ème} B.I54-N°3223/50.3

«Capable des pires bassesses [...] on peut estimer à une cinquantaine le nombre de morts qui lui sont attribuées ».

(2): in AD 04- Cote 041w001-12/2025.

(3) : in Robert Mencherini- Provence -Auschwitz- PUP-2007.

Le CSS d'Oraison: un camp particulier ...

*Mme M. le sous-maire
au M. le M. le Préfet*

DIGNE, le 5 DECEMBRE 1940.

*L'arrêter cette
l'arrêter cette*

LE PREFET DES BASSES-ALPES

à Monsieur le MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT A L'INTERIEUR.

- Direction Générale de la Sécurité Nationale -
- Direction de la Police et des Affaires Générales - 2e Bureau -

VICHY

Copie à :

Monsieur le MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT A L'INTERIEUR

- Cabinet du Ministre -

VICHY

Par dépêches du 29 Novembre, vous avez bien voulu me faire connaître que les camps de séjour surveillé d'ORAISSON, et du CHAFFAUT devaient être supprimés.

En confirmation de notre ~~communication~~ *conversation* téléphonique ~~de ce jour~~ *le 29*, j'ai l'honneur de vous adresser quelques renseignements sur les conditions de fonctionnement de ces camps et sur les possibilités ^{de développement} du Centre de Séjour Surveillé de SISTERON, qui ~~est~~ *serait* maintenu.

I°- CAMP D'ORAISSON :

Le camp de séjour surveillé d'ORAISSON, transféré le 22 Octobre de LA BÉDUDE, comprend actuellement 380 indésirables, qui sont occupés à la construction d'une digue le long de la Durance et d'un canal d'irrigation situé à 500 mètres de la Ville. Il est actuellement réparti en trois cantonnements, situés à l'intérieur de la Ville.

...

Ci- dessus : in AD04 -Cote 0041W001- 12/2024. Photomontage du Projet de courrier du 5 décembre 1940 du «Préfet des Basses Alpes à Monsieur le MINISTRE D'ETAT A L'INTERIEUR». Les points remarquables sont soulignés.

- l'impossibilité d'offrir des garanties suffisantes de sécurité et de surveillance des internés: les différents contrôles des camps par les autorités de tutelle font régulièrement état de personnels peu qualifiés, en nombre insuffisant.

- la réorganisation permanente des lieux d'enfermement liée à la gestion des flux d'internés: le criblage.

Et enfin aux difficultés d'entretien des camps que l'Etat en grandes difficultés financières ne peut assumer convenablement.

En situation de guerre et de grande pénurie, les pensionnaires des camps passent après tout le monde.

Dans notre département, seuls subsistent les camps de Sisteron (1940-1944), le GTE des Mées (01/1941-11/1945), de Reillanne (11/1942- ?).

Le Camp de Séjour Surveillé d'Oraison... ⁽¹⁾

Un état des connaissances ...lacunaires.

Il n'existe pas de document officiel documentant l'ouverture du CSS d'Oraison.

Tout au plus, une note de service relative ... à sa prochaine fermeture, indique qu'il accueille pour la première fois des «*indésirables*» le 22 octobre 1940. ⁽²⁾

La bibliographie admet généralement cette date: c'est le transfert «*d'indésirables*» du campement de La Bégude- Bras d'Asse le 22 octobre 1940 qui acte l'ouverture du camp d'Oraison. ⁽³⁾

Les cotes 041W001 et 002 des Archives départementales recensent localement la seule documentation fiable relative à ce camp.

Incomplètes⁽⁴⁾, mais essentielles, elles permettent de suggérer une vision assez précise de la vie administrative du camp.

Néanmoins, cette documentation a subi l'assaut du temps ... et des lecteurs: son état de conservation est médiocre.

Il s'agit essentiellement de notes de services émanant de Vichy à l'attention de la Préfecture, de la gendarmerie, de l'armée ou de la justice et de rapports des responsables de camps à leurs autorités de tutelle.

Constituée souvent du dernier feuillet- en papier pelure- ⁽⁵⁾ de documents frappés sur des machines à écrire dont les caractères usagés affectent l'impression carbone qui a souvent traversé le papier, rendant difficile la lecture du document et ... sa reproduction.

L'histoire de Pierre Girardot le bas- alpin et celle d'Albert Coucaud le creusois et une poignée d'autres apportent une touche d'humanité à cette Administration qui en manque cruellement!

Alors, ce camps ?

La note de service ⁽²⁾ qui traite du camp indique- outre la date retenue d'ouverture du camp- deux particularités :

- les objectifs économiques que Vichy se fixe: «*la construction d'une digue le long de la Durance et un canal d'irrigation.*»

(1) : sauf mention contraire nommé CSS dans le reste du document

(2) : Cf. page 16

(3) : Jacqueline Ribot-Sarfati. In Provence- Auschwitz- R. Mencherini-PUP 2017.

(4) : in courrier du 24 janvier 1945. AD04-Cote 041W001. Le Commissaire de police de St Vincent-les- forts explique au préfet «qu'il lui est impossible de fournir les renseignements sur les prisonniers d'Oraison, [...] à la suite de la destruction par le feu ou par des éboulements des archives lors du bombardement la citadelle de Sisteron du 15 août 1945.»

(5) : papier très fin destiné à l'archivage du service émetteur dont l'utilisation ne disparaît que dans les années 1990, avec l'avènement des ordinateurs et des imprimantes.

Le Camp de Séjour Surveillé d'Oraison.



Ci-dessus: photomontage représentant les trois bâtiments emblématiques des cantonnements du CSS à Oraison:

(1): Le Château loué par l'Administration à Mlle Eydoux: 103 internés

(2): Le hangar Tourniaire devenu cinéma «l'Eldorado» puis superette: 151 internés.

(3): L'ancienne fabrique de papier louée à Mr Montavani abrite du 22 au 28 octobre 1940 jusqu'à 89 internés.

La location n'est pas reconduite. Probablement parce que trop éloignée du centre ville.

- Le mode de détention choisi: un «camp ouvert»; comprendre que les «indésirables» sont hébergés chez l'habitant- en ville-.

Des objectifs économiques :

Le décret-loi du 18 novembre 1939 étend la possibilité d'internement administratif aux Français sur décision du préfet. L'article 3 de cette même loi permet d'astreindre les «indésirables» à «tous travaux intéressant la défense nationale» mais pas que: tous les travaux d'intérêt général et particulier !

Des notes internes rappellent que les internés doivent travailler. ⁽⁰⁾

C'est du travail forcé !

Le projet à l'Administration de Vichy de gagner des terres sur le lit de la Durance est à la fois non documenté et ancien. Déjà en 1903, la Municipalité Siaud avait initié un projet d'endiguement avec l'aide de l'Etat !

Disons-le, aucun document n'atteste de la réalisation des objectifs.

Les moyens techniques mis en œuvre sont d'une rusticité affligeante, eu égard aux dimensions du projet: à la fermeture du camp, un inventaire contradictoire des outils mis à disposition du CSS fait état de pelles (147), de pioches (75), brouettes (15)...

L'Administration est contrainte de faire appel aux Oraisonnais qui prêtent des outils pour l'atelier de menuiserie, des outils de boucherie aux cuisines...

Le CSS possède un attelage de deux chevaux souvent malades, la charrette est dangereuse: elle n'a plus de freins.

L'utilisation des deux voitures est très restreinte par manque de carburant.

La municipalité de Victor Gérard ne semble pas avoir été sollicitée: il n'y a aucune trace du projet dans les délibérations du Conseil Municipal et dans les archives communales.

Pierre Girardot écrit sur le sujet ⁽¹⁾: «On nous habillait avec des vêtements militaires [...], bientôt, il fit très froid et on nous fournit des bottes en caoutchouc pour travailler dans l'eau de la rivière qui charriait des glaçons.»

C'est le moins que l'Administration puisse faire !

Enfin, la durée du camp 3 mois et quelques jours ne permet pas d'augurer de résultats probants pour des travaux d'une telle ampleur.

Mais Vichy persiste avec d'autres velléités: endiguer la Durance entre Oraison et Manosque et assurer une emprise de ... 3000 Ha.

La main d'œuvre assurée par des condamnés de droit commun ⁽²⁾

Dès le début du nouveau projet un courrier du 17 février 1942, le «Chef de groupe du CLC 118» au préfet, mentionne des difficultés de terrassement et d'enrochement en l'absence de moyens de transports. ⁽³⁾

S'ajoutent les pénuries: celle du carburant réservé aux services publics, aux médecins...

(0) : Dans une dépêche télégraphique du 8 juillet 1940, le chef d'EM des Armées aux généraux commandant les régions militaires- de la zone sud- enfonce le clou: l'article «cinquies» (Article 5) précise «d'utiliser les indésirables valides aux travaux d'intérêt national.»

(1): in « La lavande et le Palais-Bourbon, souvenirs pour une histoire du Parti Communiste dans les Basses- Alpes», page 75- Pierre Girardot- Éditions sociales, 1980.

Un courrier du Commandant du CSS au Commandant militaire des BA confirme la réception de 50 paires de bottes...pour 380 internés.

(2): in courrier du Garde des sceaux, Ministre secrétaire d'état à la Justice au Préfet régional des AM-Nice du 1er avril 1942: « La main d'œuvre [...] serait fournie par l'Administration Pénitentiaire. Les effectifs prévus sont 200-250 [...] individus robustes capables de fournir un rendement suffisant [...] Les malingres sont écartés.»

(3): in lettre de cadrage du 17 février 1942, le «Chef de groupe du 118 CLC» au préfet. AD 04 Cote 041W001 – 12/2024.

« La technique des travaux tient compte de l'absence de moyens de transport, des difficultés de ravitaillement en gabions métalliques et de ciment ». **CLC** : Commissariat de Lutte contre le Chômage.

Les Lieux d'hébergement...

MINISTÈRE de l'INTÉRIEUR.
Direction Générale de
la Sécurité Nationale
C.S.S. d'ORAISON
n° 936/40

ÉTAT des CANTONNEMENTS OCCUPÉS DANS LA
COMMUNE d'ORAISON, pour la pé-
riode du 1er au 31 Décembre 1940

NOM du LOGEUR	Personnel Logé	Date du : au :	Nombre de Nuits	Taux	Décompte
T R O U P E .					
Melle GENNIL	1	1 : 31	31	0,15	4 ,65
Mr MASSAN rue de l'Eden	12	1 : 31	312	-	55 ,80
Mr JAUFFREY rue de l'Eden	42	1 : 31	1.302	-	195 ,30
Melle KYDOUX rue du Cal Kydoux	101	1 : 31	3.131	-	469 ,65
Mr TOURNIAIRE R. Paul Jean	161	1 : 14	2.254	-	338 ,10
-d*-	120	15 : 31	1.040	-	306 ,00
Mr REVEST rue Eugène Revest	8	1 : 31	248	-	37 ,30
Mr HARBEAUX rue GE. Dol	4	1 : 31	124	-	18 ,60
Mme FERRAUD	10	1 : 31	310	-	46 ,50
Mr Jean PIERRE Place de l'Eglise	6	1 : 31	186	-	27 ,30
Mr COMTE (maçon) rue Rolland	48	15 : 31	816	-	122 ,40
Mr GUICHON, Jean rue du Pont d'A.	42	1 : 31	1.302	-	195 ,30
C H E V A U X					
BOUCHARD paul	2	2 : 31	60	-	9 ,00

Oraison, le 31 Décembre 1940
Le Commissaire de Police, Cdt le C. S. S.

Ci-dessus: in AD 04- Cote 041W001: photomontage de la note 936/40 du 31 décembre 1940 du responsable du camp faisant état de 12 lieux de cantonnements dans notre ville. En regard, la localisation schématique des principaux.
Remarquer la terminologie employée: le « nom du logeur, le personnel logé, les dates, le nombre de nuitées, le taux (le prix d'une nuitée/ interné) et le décompte. »

Puis il semble que les 7 baraquements construits sur le terrain de l'aérodrome ne donnent pas toutes les garanties de salubrité.

Enfin,- comble de malchance-, l'Administration découvre que le terrain est inondable lors des crues de la Durance !

Le chantier est déporté vers «*Manosque sur la propriété de Mr D'Herbes.*»

Les Archives Départementales sont muettes sur le devenir de ce nouveau projet.

La détention:

Le choix d'un «camp ouvert» sans barbelés ni miradors semble être unique dans les annales de la détention sous Vichy. Il n'y a pas de trace des motivations de ce choix qui va à l'en- contre des autorités préfectorales qui se plaignent régulièrement du niveau insuffisant de sécurité tant par le niveau et le nombre d'encadrants que le choix d'internement...et du Maire.

Pierre Girardot écrit: «*le camp de concentration d'Oraison n'était pas un enfer, loin de là. Je me demande encore les raisons de son régime si libéral. Il était installé dans le vieux château où Pasteur vint étudier les maladies des vers à soie [...] Il y avait quartier libre le soir et nous rencontrions les habitants du village dans les cafés.*

[Arrêté le 11 novembre 1940], *je fus conduit au camp d'Oraison entre deux gendarmes. A mon arrivée sur la place centrale, un vieux militant socialiste, Telme, s'avança vers moi, enleva sa casquette et me pris les deux mains pour me témoigner sa solidarité* ».

Bien que le Commandant du camp, dans un rapport au Préfet prétende qu'il a peu de contact avec la population; il y bien là une situation paradoxale !

Des «*indésirables*», tous communistes- ou sympathisants - au contact d'une municipalité de gauche et d'une population acquise aux idées de son Maire!⁽⁰⁾

Voilà une situation inédite bien contraire à la politique Vichychiste qui semble avoir été ignorée dans le choix du camp.

D'ailleurs le Préfet du département s'en alarme: dans un projet originel de courrier du 5 novembre 1940 au Ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur, il écrit:« [...] *La situation du camp à l'intérieur de la ville d'Oraison, dont la Municipalité- que je fais surveiller de très près- est à tendance extrémiste, milite en faveur de la suppression de ce camp*».

Quelques demandes de corrections adoucissent le propos, mais le ton est donné.⁽⁰⁾

D'autant que deux détenus, L. Sampaix, directeur du journal l'Humanité et H. Neuveu, Conseiller Général du département de la Seine s'évadent le 25 décembre 1940.

... Et le préfet a gain de cause: Pierre Girardot- toujours dans son livre, écrit qu'il est transféré à Sisteron le 31 décembre 1940, le Maire est destitué le lendemain ⁽¹⁾.

Le CSS est dissout le 7 février 1941 pour des motifs de sécurité.

Des Indésirable à Oraison: qui sont-ils, d'où viennent-ils ?

Qui sont-ils ?

Des Communistes: des militants, des syndicalistes et des sympathisants !

Pourquoi les interner ?

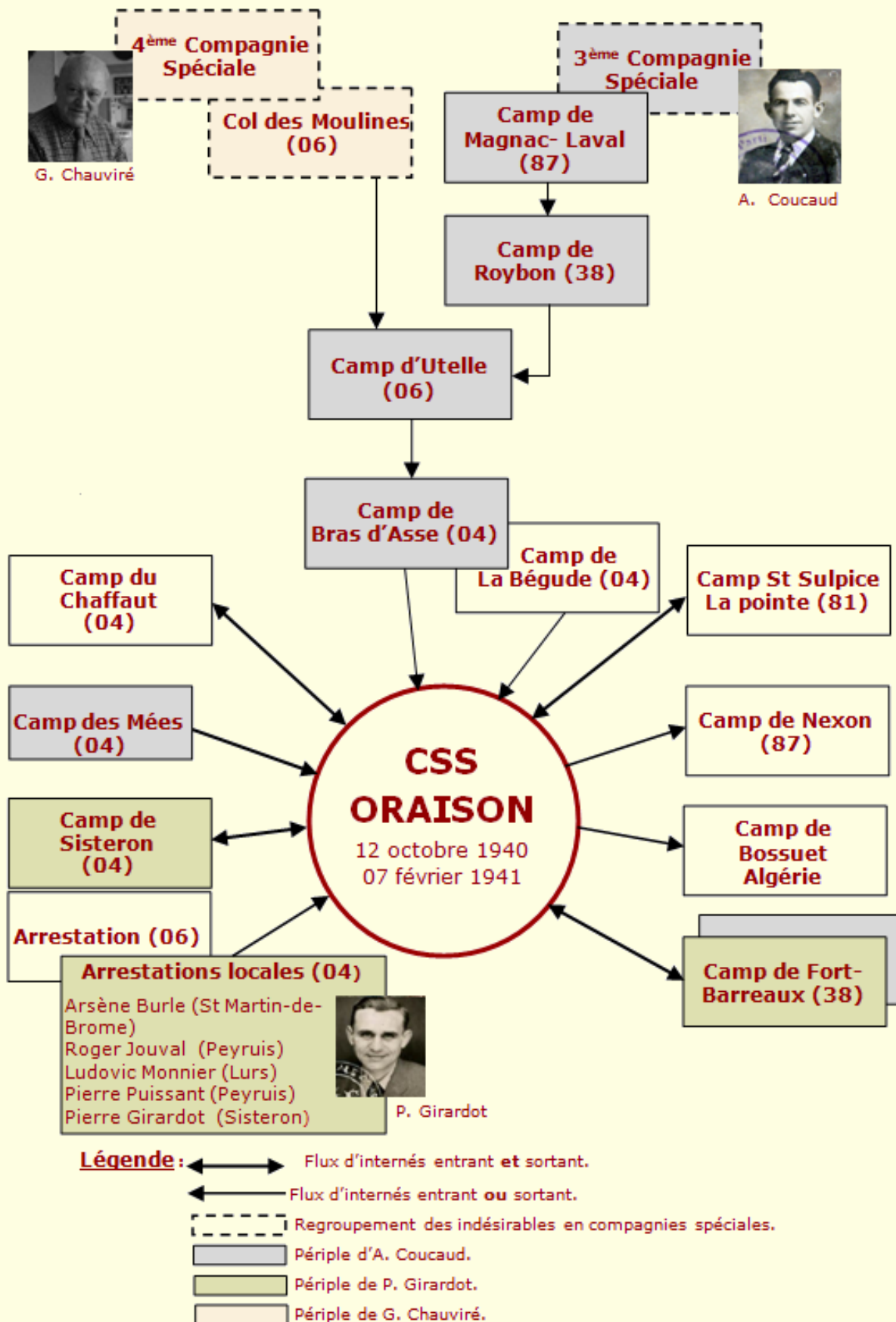
A la veille de la 2^{nde} guerre mondiale, avec ses 235 000 adhérents le Parti Communiste compte dans le paysage politique du Pays.

(0) : en 1920, V. Gérard est Secrétaire fédéral du Parti Communiste. En 1924, il redevient secrétaire de la SFIO des B.A.

Une note de liaison interne du mois de Janvier 1941, qualifie la Municipalité de « Municipalité SFIO » et observe la présence de 3 Conseillers Municipaux Communistes qui vont être révoqués par le Préfet. Un peu avant celle du 18 décembre 1940 précise qu'un dénommé « *G. GXXX vient à Oraison pour enquêter sur les dirigeants la Municipalité et sur les répercussions [...] leur destitution.* » In AD 04 Cote 041W001.0

(1) : après une vive altercation avec le commandant du CSS, le commissaire Reichlin. L'affaire des oranges et l'évasion: autant vexations dures à digérer !

Les Indésirables: le grand voyage ...



Ci- dessus: Les pérégrinations des «Indésirables» internés à Oraison.

Noter les échanges- sans retours- entre les différents camps et les mutations vers les camps de Nexon (87) et d'Algérie (Bossuet).

Aux élections législatives de 1936, il arrive en 3^{ème} position avec 72 sièges; il représente alors 15% de l'électorat.

Ses idées sont relayées par une multitude d'associations de jeunesse, sportives, d'anciens combattants et une presse importante très investie. En province, et dans la région parisienne, où le journal l'Humanité ⁽¹⁾ est le vaisseau amiral.

Sa proximité avec la puissante CGT apparaît au grand jour.

A la suite du pacte Germano- Soviétique de non agression et visant à la partition de la Pologne, le Parti communiste «prend la foudre!» Devenu le «*parti de l'ennemi*»: le décret- loi du 26 septembre 1939 dissout le Parti, mettant les Communistes et sympathisants hors la loi. **La III^{ème} République réinvente le délit d'opinion.**

Et la répression est menée avec célérité: en six semaines, l'essentiel des organisations communistes est dissout. Les policiers des «brigades spéciales» des Renseignements Généraux mènent une traque impitoyable qui se traduit par des milliers d'arrestations. 2800 élus sont déchus de leur mandat et 317 sont, arbitrairement dissoutes. ⁽²⁾

La presse communiste est interdite à partir des 24-25 août 1939: Comme le PC, l'Humanité entre alors dans la clandestinité.

Début octobre, la CGT et d'autres organisations affiliées sont décapitées.

Les Archives départementales ont conservé des feuilles de présence des internés.

Qui mentionnent un bref état-civil et leur situation de famille: une large majorité d'internés est mariée et ont des enfants.

A ce titre ils perçoivent un supplément de paie, soigneusement comptabilisé.

Mais aussi leurs idées et... leur ténacité: parmi ces centaines de noms, l'Administration en repéré certains ... et ça n'est pas pour rien !

Le questionnement de sites Internet dédiés permet d'identifier parmi ceux-ci quelques vont tutoyer les honneurs et la gloire et... la mort pour deux d'entre eux.

Tel Arsène Burle, le Gavot, notre voisin !

Il naît à St Martin de Bromes le 29 avril 1900.

Conseiller Municipal, il est révoqué par Vichy.

Résistant rattaché à la 14^{ème} compagnie FTP des BA.

Il fait partie d'un groupe de 6 militants dont P. Girardot, arrêtés le 11 novembre 1940 et internés au CSS d'Oraison.

A la fermeture, il a été transféré sûrement, à S^t Sulpice-la- Pointe. Nous ignorons les modalités de sa libération.

Le 16 juin 1944, au lieu-dit le vallon des Bayles, il fait partie d'un groupe de jeunes Résistants pris en otage et exécutés à Valensole.

Il est inhumé à St Martin de Bromes où une place porte son nom. Son acte de décès comporte la mention «**Mort pour la France.** »

Tel Lucien Sampaix, patron du journal l'Humanité, vaisseau amiral de la presse communiste qui a fui après sa fermeture et arrêté à Nice le 19 décembre 1940.

Qui s'évade du CSS le 25 décembre 1940, et continue la lutte.

Repris, il est fusillé par les Allemands comme otage le 15 décembre 1941 à Caen.

Et aussi Pierre Girardot, natif de Laragne, communiste patenté, interné à Oraison et dont Vichy se méfie. Successivement interné à Sisteron où le Préfet qui craint la présence de sa famille, le déplace à S^{te} Sulpice-la-pointe.

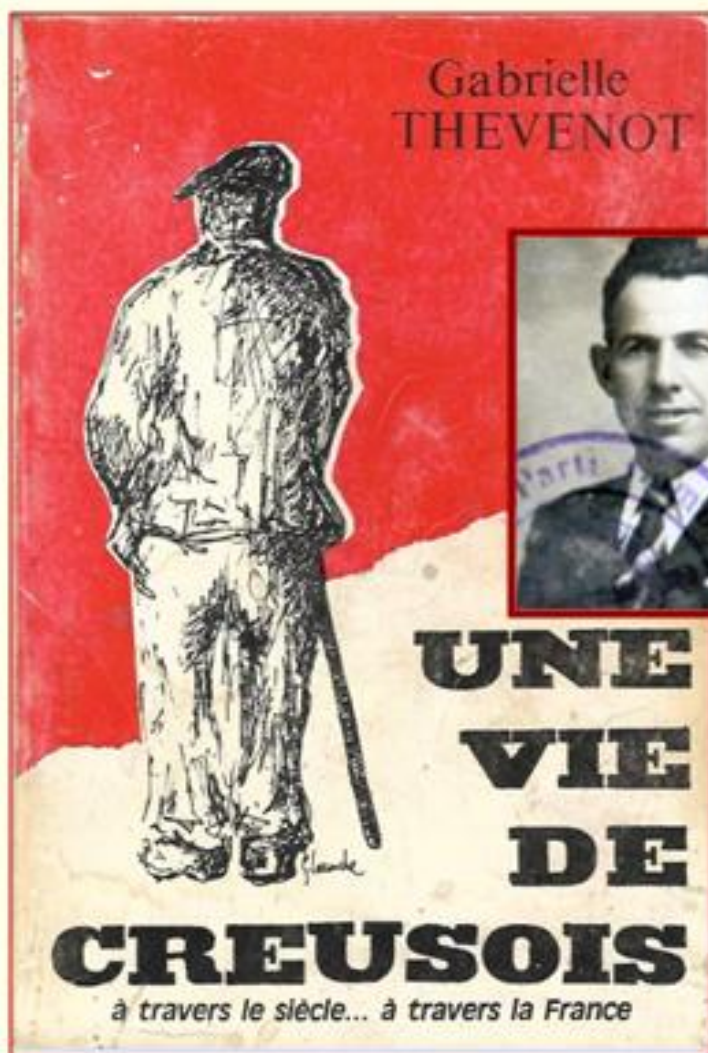
Mais la méfiance est toujours là et il est finalement muté au Fort Barrault (Dép. 38) dont il s'évade pour reprendre le combat.

Et encore Georges Bonnaire, - Jean Bernard ou Noël dans la clandestinité- le rouannais communiste et syndicaliste CGT des Alpes Maritimes. Arrêté à Nice le 28 octobre 1940,

(1): in https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27_Humanité%C3%A9#. 1937 est une année record avec 350 000 exemplaires.

(2): in https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_du_Parti_communiste_français

De la trempe des héros



Pierre GIRARDOT

Le régional de l'étape !
Son père est communiste, et
sans grande surprise, il est donc
... communiste!

C'est un politique, qui attend
l'automne de sa vie pour livrer
ses souvenirs et en contrepoint
son optimisme dans les généra-
tions à venir.

*«La nation se refusera à choisir
parmi les vieilles branches qui se
dessèchent et donnera sa préfé-
rence aux rameaux vigoureux
prometteurs de fleurs et de
fruits.»*

Elu 4 fois Secrétaire de la fédéra-
tion communiste des BA. Puis élu
aux 2 Constituantes; il exerce 3
mandats de députés des BA et 5
comme Maire de Ste Tulle.

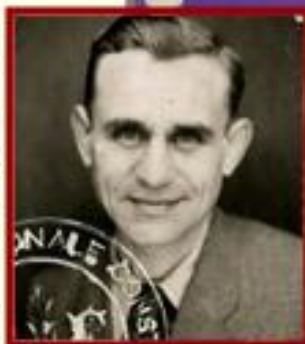
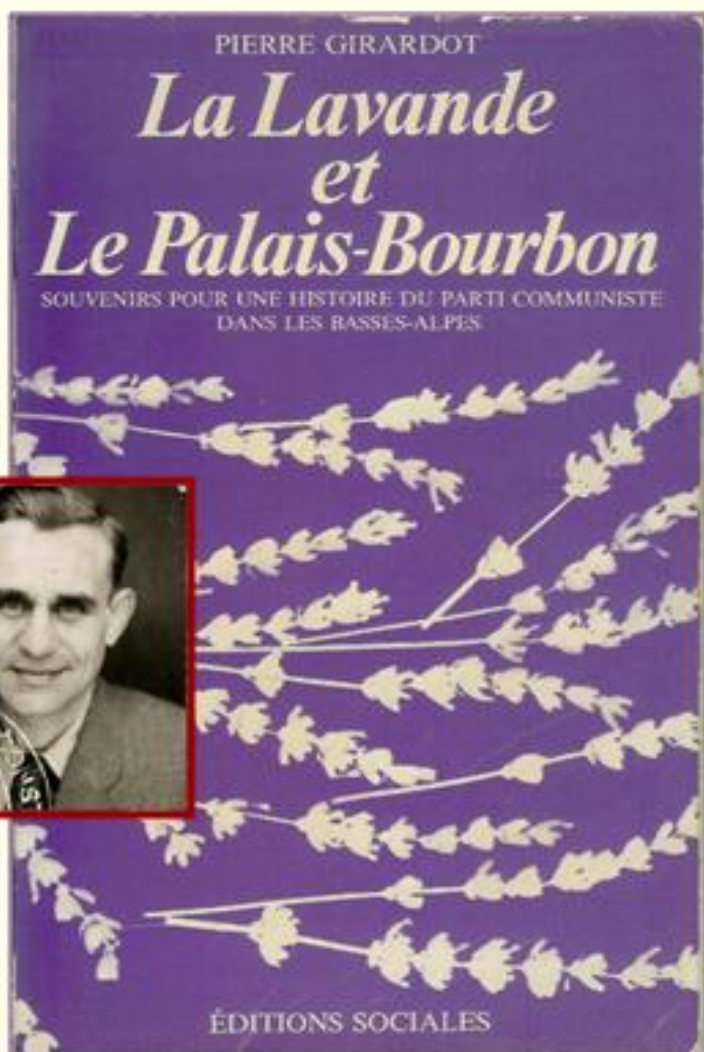


Albert COUCAUD

A l'hiver de sa vie il confie ses
souvenirs de creusois- d'abord !

La terre reste sa passion: la glèbe
de la Creuse et lui ne font qu'un !
Dans «les années 20» il découvre
son autre passion: le Commu-
nisme dont il se plaît à répéter
*«qu'il personifie le combat pour
la justice et pour la paix; une vie
décente pour tous, l'égalité des
chances devant la vie.»*

Indésirable, il est interné en mars
1940 et ne retrouve sa Creuse
natale qu'en 1941. Pour re-
prendre la lutte. Il crée un groupe
qui intègre les FTPF. *« Avec un
seul idéal commun: résister !
Et lutter pour notre libération »*



il est interné au CSS. Puis à St Sulpice-la-Pointe et enfin à Bossuet (Algérie). D'où il se fait la belle !

Cet «*Indésirable*» devient responsable départemental FTP et FFI des Basses Alpes.

Il participe à la libération de Digne en août 1944.

Une avenue de Digne honore le nom du Colonel-Noël.

Pour ceux-là, faire triompher le communisme est l'aboutissement d'une vie, mais ils savent aussi faire preuve d'une témérité et d'un courage sans failles pour sauver le Pays: ils n'ergotent pas sur le prix à payer – et quelquefois de leur vie !

Mais les autres ? Les registres de l'Administration montrent un activisme gradué. Quelques uns sont même décrits comme suivistes, affublés de qualificatifs peu amènes: «*Pauvre diable inoffensif; lourdaud qui s'est laissé entraîner; ne semble guère dangereux.*»

Dans son compte-rendu du 15 novembre 1940 au Colonel, commandant militaire du département, le Chef d'Escadron Bouche écrit «*la plupart des éléments peuvent être remis dans le droit chemin, car [...] en toute sincérité la majorité se compose surtout de pauvres bougres qui ont cru aux belles promesses qu'on leur faisait miroiter et qui sont victimes de leur bêtise.*»

Dans son courrier N° 3-311 Pol 5 du 06 avril 1941, l'Amiral Darlan- Ministre, secrétaire d'Etat à l'Intérieur- encourage le Préfet des B. A. «*à faciliter ce redressement en prenant certaines mesures, propres à exercer sur le moral et le mental une influence favorable.* »

Beaucoup sont bien «notés»- un comble! Pour quelques uns, l'Administration est même laudative: «*... Un des meilleurs éléments, animé des meilleures intentions...* »

D'ailleurs une large partie bénéficie d'un avis favorable pour être libérée.

Mais il arrive que l'Administration... puisse se faire berner !

C'est le cas avec Albert Coucaud- Communiste patenté- qui est «*bien noté, considéré comme ayant suivi le mouvement en 1936 mais sans conviction politique. Avis favorable*» [de libération]

Sauf que depuis 1923 il adhère déjà au Parti communiste et que depuis «*août ou septembre 1936*», il est membre actif d'une sous-section de la Fédération de Limoges du Parti communiste.

Au retour dans sa Creuse natale en avril 1941, «*j'espère que vous avez compris*» lui dit un brigadier de gendarmerie à qui il doit présenter ses papiers.

«*J'avais si bien compris que le jour même [...] je reprenais ma vie de militant, ma vraie vie- avec quelques précautions [...] comme si mon si long séjour dans les camps n'avait été qu'une absence.* »

Et puis ?

Leur profession: les registres de l'Administration donnent quelques indications.

Une majorité (83%) professe des métiers salariés, souvent manuels: tourneurs, mécaniciens, électriciens, étireurs... Quelques employés administratifs, un officier, un chef de train, et... un licencié en droit, rédacteur en chef du journal de la fédération du Parti communiste du 06, «le cri des travailleurs des AM» dont l'encadrement se méfie le particulièrement; mais il n'est pas le seul !

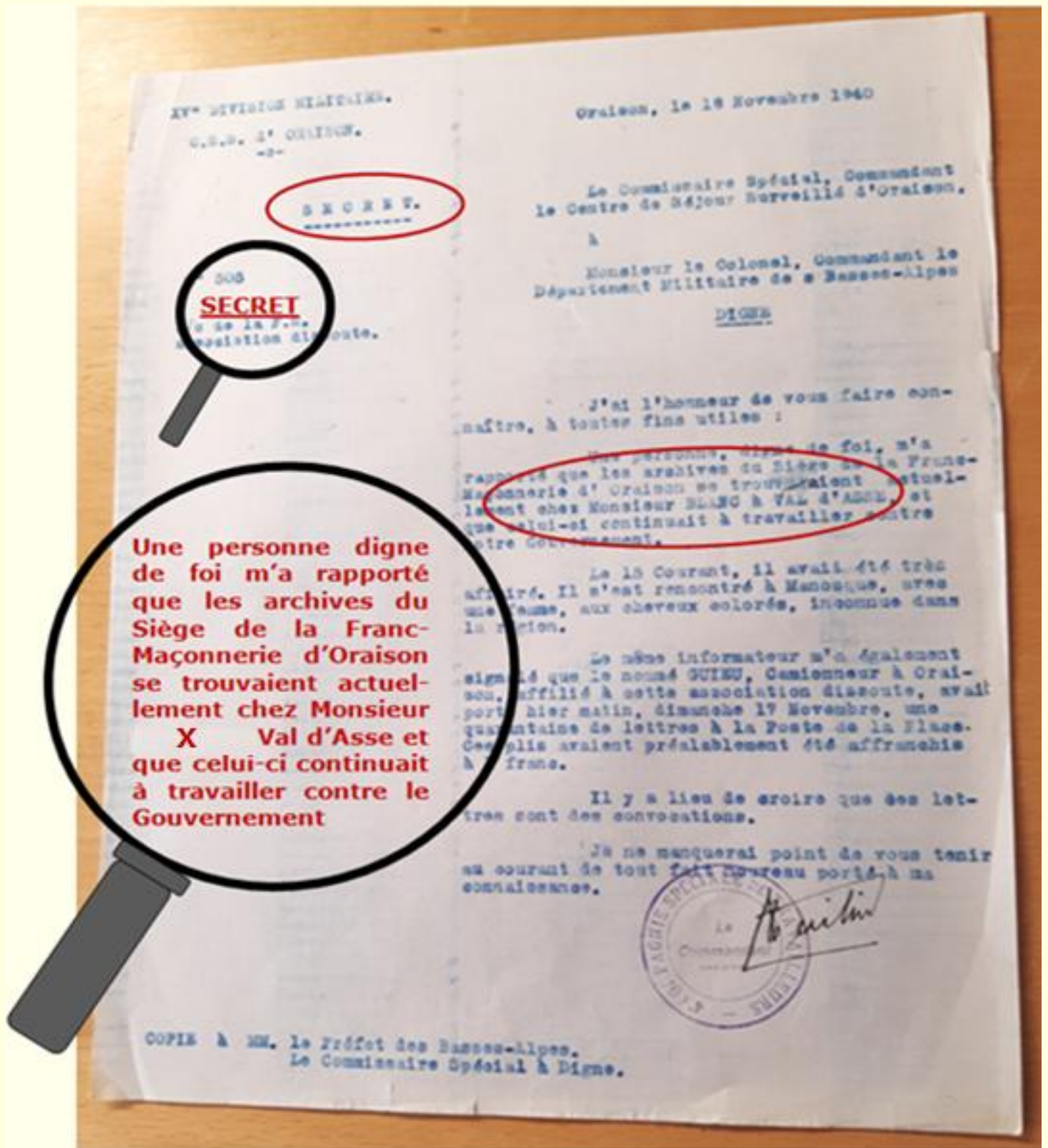
Et d'où viennent-ils ?

Des notes internes de fonctionnement de diverses Administrations rappellent les différentes attributions des camps: les camps des B.A. ne doivent accueillir que des ressortissants des départements des Basses Alpes et des Alpes Maritimes.

Si les ressortissants des Alpes maritimes sont majoritaires – c'est vérifié- l'origine des internés, consignée dans les registres de l'Administration dépasse largement les frontières des deux départements.

Il y a ceux du Rhône, de Savoie, de l'Ain, du Lot et Garonne et bon nombre de la région parisienne.

La délation, un mal français...



Ci-dessus: photo- montage d'une lettre du «Commissaire Spécial, Commandant le centre de séjour d'Oraison» concernant Mr XX «*qui continue à travailler contre gouvernement.*» L'information est rapportée par «*une personne digne de foi.*»

Le choc de la défaite, les traumatismes de la guerre, l'occupation allemande et le régime de Vichy ont bouleversé et perverti les relations entre la société française et le pouvoir. La dénonciation, qu'elle vise les insultes au maréchal Pétain, l'activisme communiste, les juifs, les trafiquants du marché noir, les avorteurs ou les réfractaires au STO reste «le mal français» de l'Occupation.

Dans son livre, Albert Coucaud ⁽¹⁾ grand voyageur aux frais de Vichy raconte que son périple l'a emmené de sa Creuse natale à Oraison après un voyage mémorable passant par Guéret (Dpt 23), Limoges (Dpt 87), Valence (Dpt 26), Romans (Dpt 26), Roybon (Dpt 38), Ussel (Dpt 06), La Bégude- Bras d'Asse ! Puis aux Mées, à Fort-Barraux (Dpt 38), le Chaffaut, Digne et enfin dans sa Creuse natale en avril 1941 après un avis favorable de libération du préfet! ⁽¹⁾

Le synoptique de la page 22 donne un aperçu de la mosaïque des transferts des internés entre les différents camps. Les mutations sont incessantes et quelquefois inopinées. Qui provoquent des tensions entre la Municipalité, certains habitants et l'Administration. ⁽²⁾

Alors, comment sont-ils arrivés à Oraison ?

La célérité avec laquelle l'Administration du nouveau régime a réussi à héberger 380 «Indésirables» à Oraison peut surprendre. Mais qu'en apparence: depuis le 26 septembre 1939, les policiers des «brigades spéciales» des Renseignements Généraux de la III^{ème} République aidés par la délation et la dénonciation s'emploient à traquer, regrouper et interner tous les Communistes.

P. Girardot raconte *«Mais agir [au grand jour] c'était aussi se découvrir. Le 11 novembre 1940, je fus arrêté. Et avec moi Pierre Puissant et Jouval de Peyruis. Mon père était envoyé en résidence forcée à Reillanne. Je fus conduit à Oraison entre deux gendarmes. »*

Et Albert Coucaud d'ajouter: *« C'était le 18 mars 1940, j'étais à mon poste, il pouvait être dix heures. Un gars employé au secrétariat de l'entreprise vint me voir:*

- On te demande au bureau.

J'y allai. A ma grande surprise je m'y trouvai en face de deux gendarmes [...]

- Vous avez vos papiers militaires ?

- Ils sont à l'hôtel [...], je les porterai ma journée finie à la gendarmerie.

- C'est pas ce soir c'est maintenant qu'il les faut !

- J'avais compris. Je savais que, comme communiste je n'échapperais pas au sort des communistes, que j'étais un indésirable »

Il est enfermé dans une caserne, le commandant apostrophe son groupe *«Vous avez besoin d'être repris en main... remis dans le droit chemin.»*

Les périples d'Albert Coucaud et de Gustave Chauviré sont exemplaires: une succession de regroupements *«d'Indésirables»*, de haltes dans des camps de «criblage», constituent la création des «3^{ème} et 4^{ème} compagnies spéciales » qui arrivent au camp de La Bégude- Bras d'Asse le 31 juillet 1940; le 22 octobre ils rejoignent Oraison.

Les logements: chez l'habitant !

C'est la spécificité du CSS d'Oraison! Ni barbelés, ni miradors.

11 bâtiments de tailles différentes sont affectés au logement des internés.

13 autres réservés à l'encadrement en novembre 1940; 8 en février 1941.

Avant la location, l'Administration fait un état des lieux précis- pointilleux ? Contresigné par le propriétaire, le Maire ou le «Président de la Délégation Spéciale.»

Sont notés la superficie et les dimensions du logement. Son état: ici, des carreaux manquants ou brisés, la présence d'une échelle, d'un porte- manteaux, là un tas de foin...

La présence des rares équipements et leur état: une table usagée, une ampoule manquante, un interrupteur cassé...

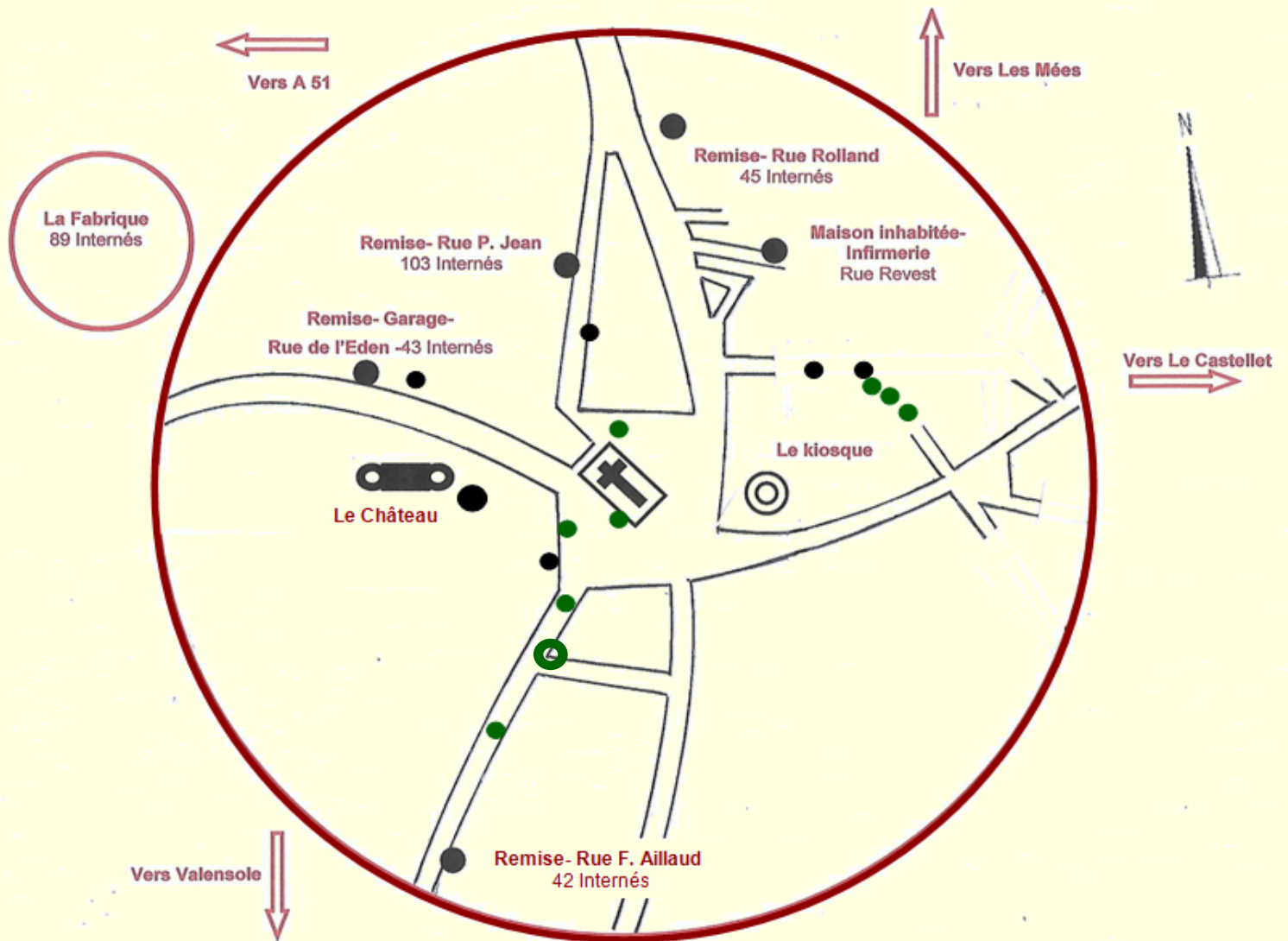
A la fermeture du CSS, un état contradictoire est dressé avec chacun des propriétaires et signé par les 2 parties.

(1) : une vie de Creusois – Gabrielle Thevenot –Edition Verso -1981.

Arrêté le 18 mars 1940, arrivé à Oraison le 22 octobre 1940: soit presque 7 mois et 8 camps !

(2) : in AD 04. Echange du 18 décembre 1940 entre le Commandant du CSS et le Préfet.

L'hébergement des internés...



Ci- dessus: gros plan sur l'implantation des différents bâtiments qui accueillent les internés et l'encadrement.

Extrait des plans l'œuvre mémorielle conçue par les élèves du Collège Itard; fabriquée par les élèves de la section métallerie du LP Martin-Bret à Manosque; érigée dans la cour du Château dans le cadre du projet «Mémoire et Résistance» mené par l'Education nationale en partenariat avec la Mairie d'Oraison et l'Association Rancure.

Noter que seuls les bâtiments accueillant plus de 40 personnes sont renseignés. Excepté la Fabrique, les bâtiments logeant les internés et l'encadrement sont disposés dans le centre ville dans un cercle centré sur le kiosque de 500 mètres environ. Ce qui est probablement un avantage pour la surveillance des internés.

Légende :

- Bâtiments accueillant plus de 40 internés.
- Autres bâtiments.
- Habitations accueillant l'encadrement en février 1941.
- Logement du responsable du CSS.

Le 1^{er} mars 1941, Président de la délégation Spéciale dresse sur papier à en-tête de la Mairie un «Certificat de bien-vivre» précisant que le «CSS *s'est conduit correctement et a respecté les règles de Bien-vivre.*» durant la période du 22 octobre 1940 au 2 février 1941. Enfin presque...

L'Administration et les bailleurs...

L'Administration tient à jour un registre des bailleurs et des caractéristiques des locaux loués. Les locations sont payées à la quinzaine.

Avec un couac...Et ce ne sera pas le seul !

Mlle Eydoux –propriétaire du château- loue son bien à l'Administration du 1 janvier 1941 au 7 février, date de fermeture du CSS.

L'Administration tarde à honorer la dernière facture et Mlle Eydoux réclame son dû.

Le Président de la Délégation spéciale (en clair le Maire !) certifie la demande.

Un échange de courrier s'en suit: le Préfet alerté, questionne l'Administration... qui «botte en touche» prétextant que des documents se sont égarés!

Finalement le 25 août 1941, le liquidateur du camp émet un bordereau de paiement des sommes dues.

Les conditions de vie calamiteuses...

Les internés sont à l'abri des intempéries: c'est le seul confort qu'ils peuvent espérer !

A la limite du supportable avec des conditions sanitaires déplorables: pas d'électricité, peu de points d'eau. Dans l'inventaire de la remise de Mr Tourniaire (112 internés), il est précisé *«une conduite d'eau avec robinet; 6 ouvertures sans fenêtres mais une fenêtre ... sans vitres »* !

Des sanitaires- en qualité et en quantité- comme nous pouvons les imaginer en 1940 pour 380 internés: en réponse au questionnement du Préfet, le Commandant du CCS dans un courrier du 18 janvier 1941⁽⁰⁾ indique que les internés ont confectionné *«dans deux cantonnements un appareil de douche rudimentaire qui leur permet de faire leur toilette. Ces 2 installations [...] des frais supplémentaires que j'ai cru devoir engager.»*

La promiscuité règne: Une note de liaison datée du 10 janvier 1941, adressée au Préfet mentionne la présence de poux. *«Je me suis vu dans l'obligation de faire échanger les effets de quelques internés qui avaient des poux. Les effets souillés ont été isolés, mais il serait utile qu'une désinfection sérieuse soit pratiquée.»*

Quelques jours avant, Le Commissaire, commandant le camp dans sa note de synthèse 941/40, datée 31 décembre 1940 fait état de 3 poêles au Château pour 103 internés; de 5 pour 122 logés dans la remise Tourniaire.

L'infirmerie bénéficie de 4 poêles: un quasi-exploit !

Leur provenance est diverse: *« Sur les 21 poêles dont nous disposons [pour 380 personnes !], 6 ont été confectionnés par les internés ou prêtés par les habitants; 3 ont été prêtés par la Mairie.*

Les internés sont couchés dans des lits très rustiques, confectionnés par eux-mêmes, avec du bois coupé dans les taillis du chantier. Les paillasses ont été fournies par l'Intendance. Chaque lit est muni de 3 couvre- pieds.».

Et la météo d'en rajouter: le mois de janvier 1940 est le plus froid depuis l'année 1838...⁽¹⁾

Les températures sont particulièrement basses sur la moitié sud de la France: -12° à Marseille qui, à la fin du mois de décembre 1940 connaît des chutes de neige.

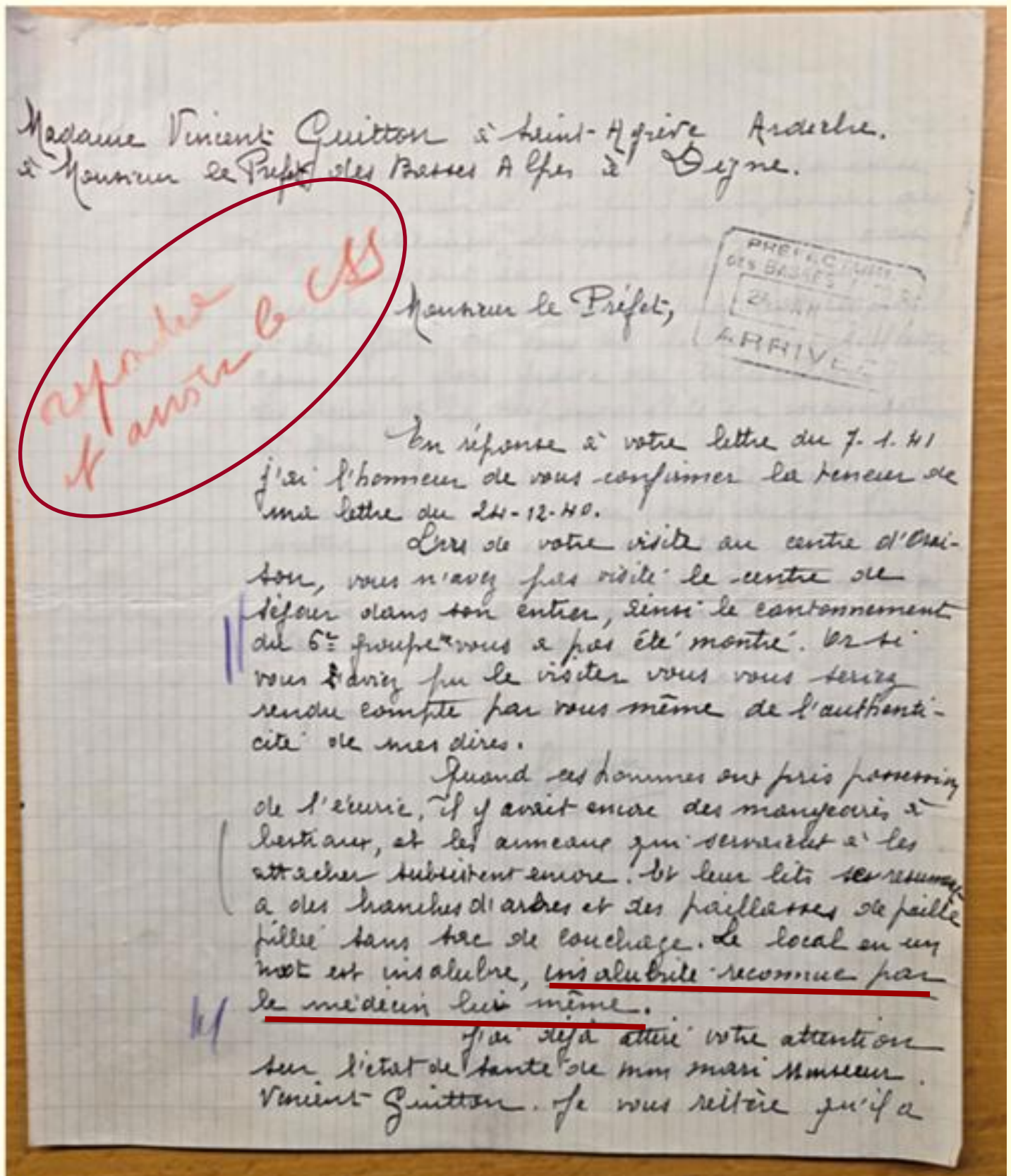
La cité phocéenne reste recouverte durant 6 jours. ⁽²⁾

(0) : in AD 04 – cotes 041W001 et 002 Réf 103/41.

(1) : in <https://www.meteo-paris.com/france/hiver-1940.html>

(2) : mémorial de la météorologie nationale par M. GARNIER (1967) .

Des locaux insalubres



Ci-dessus: le courrier au Préfet de Mme Guitton qui s'alarme des conditions d'hébergement de son époux interné, atteint d'une affection pulmonaire.

Il s'agit de la deuxième interpellation, le Préfet demande des comptes au commandant du camp. Qui proteste « la remise où est logée son mari, n'a rien à envier aux autres. » (Comprendre: n'est pas pire!) Mais par précaution Mr Guitton est déplacé au château, « et ne pourra pas arguer que Mr le Préfet n'a pas visité son cantonnement. »

Le petit Provençal écrit dans son édition du 31 décembre «*La Durance et l'Ubaye [sont] chargées de glaçons. Il faut remonter à l'hiver 1914-1915 pour retrouver semblable évènement.*» ⁽¹⁾

Lucien Sampaix⁽²⁾ autre «*Indésirable*» connu raconte: «*Ici à Oraison, il s'agit de nous faire construire une digue en protection contre les colères de la Durance, qui coule en mince filet ou roule à grand fracas...*

Depuis hier je ne couche plus sur le ciment, m'étant confectionné un lit de branchages. Il n'existe aucun établissement de douches... Merci pour les bougies qui me sont d'un grand secours car dans la région la plus riche en houille blanche nous sommes installés dans des sortes d'antres...

Nous étions d'abord logés, à 150 hommes dans un grand hangar, tassés comme des harengs dans une caque.

Maintenant je suis dans une vieille grange humide, sans feu, sans lumière, sans fenêtres... La nuit, il fait bien froid. Arrivé en bonne santé j'espère ne pas sortir sur un brancard... »

L'encadrement est mieux loti: dans sa délibération du 17 novembre 1940, La Mairie est contrainte de vendre une coupe de bois pour assurer le chauffage de la troupe qui assure la garde du camp d'internement.

Un rapport de la Gendarmerie du département fait état «*du prix exorbitant du bois vendu à Barcelonnette de 85 Frs les 100 kg.*» ⁽³⁾

La santé des internés: Une Administration attentive ?

Dans ses plans, elle prévoit une infirmerie dans la rue Etienne Revest dans une maison inhabitée. L'état dressé par l'Administration indique la présence de mobilier «*en mauvais état*», [que] *3 carreaux sont cassés et 2 autres fendus, qu'il n'y a pas d'ampoule ni d'abat-jour.* »

Dans sa note de synthèse 941/40 du 31 décembre 1940, le Commandant du camp précise que 2 infirmiers internés y sont affectés- dont Gustave Chauviré- et qu'elle «*est dotée de 4 poêles.*»

Durant la semaine du 22 au 30 octobre 1940, elle accueille 12 patients.

Y sont affectés des médecins, successivement les Dr A. Daumas le Médecin auxiliaire Sedel et Cairn.

Par précaution, la note 403. POL.8 du 29 septembre 1943 du «Ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur» aux Préfets, enfonce le clou: «*Il vous appartiendra donc à l'avenir de veiller à ne pas interner des individus dont l'état de santé ne permet pas le séjour dans un camp.*»

Un ordinaire...à peine correct !

Les internés sont soumis aux mêmes règles de rationnement que la population. Une note du gérant de l'annexe de Digne du 11 décembre 1940 précise au Commandant du CSS que les internés perçoivent désormais 360g de viande par semaine.

Au 21 novembre, le commandant du CSS indique que «*le ravitaillement s'effectue normalement. Toutefois les bouchers signalent des difficultés d'approvisionnement.*»

Mais cette appréciation est ponctuelle: dans un autre courrier, il est précisé que l'approvisionnement en viande à Oraison est correct mais qu'il manque des légumes!

(1): in J. Garcin, « de l'armistice à la libération dans les Alpes de Haute Provence. » B. Vial- Digne- 1983

(2): Lucien Sampaix, journaliste communiste français, né à Sedan le 13 mai 1891 et fusillé comme otage par les nazis durant l'Occupation, à Caen, le 15 décembre 1941.

Après l'interdiction de L'Humanité, il participe à sa réparation clandestine, il est arrêté le 19 décembre 1939, il s'évade le 25 décembre 1940 du CSS d'Oraison. Repris le 27 mars 1941, écroué à la centrale de Beaulieu à Caen, il est fusillé le 15 décembre avec treize autres otages

(3): pour un prix de...4250 Frs le stère ! A comparer au salaire mensuel moyen rural de 1300 Frs !

Un salaire de misère...

C.S.S. d'Oraison

6^e Groupe

Feuille d'emargement quarante du 16 au 31 décembre

Noms	Statut	Enfants	Taux	Décompte	Reprise	Taux	Décompte	A Réviser	Emargement
Poirier Jean		47	1,00	47	47	1,00	47	47	
Charron Jean		38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Volat Jean		38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Barillet Jean		62	1,00	62	62	1,00	62	62	
Chaput Jean		62	1,00	62	62	1,00	62	62	
Bouchelet R.		66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Gauguin			1,00			1,00			
Blanc Paul	1,1	62	1,00	62	62	1,00	62	62	
Bouchelet P.	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Delpech Paul	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Corbier	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Blanc Jean	1,1	32	1,00	32	32	1,00	32	32	
Brouillard R.	1,1	62	1,00	62	62	1,00	62	62	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38	1,00	38	38	
Truffaut Jean	1,1	66	1,00	66	66	1,00	66	66	
Truffaut Jean	1,1	38	1,00	38	38				

Ci- dessus: Photomontage explicatif d'une «feuille d'émargement- Quinzaine du 16 au 31 novembre 1940- 6^{ème} Groupe. »

A l'inverse de Manosque !

En contrepoint les rapports mensuels de Gendarmerie font état des difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires et de l'impact des pénuries qui gênent considérablement la population.

Les difficultés de transport restent prégnantes.

Les internés du CSS peuvent améliorer leur ordinaire journalier par des envois- soumis à la censure, comme le courrier. Dans un courrier, Lucien Sampaix écrit « *Merci pour les bougies qui me sont d'un grand secours...* » Il est facile de penser qu'il n'a pas reçu que des bougies !

P. Girardot écrit «*Heureusement nous recevions des colis de nos familles qui se privaient déjà pour subsister.*» [Et] «*Il y avait ceux qui ne recevaient rien et il fallut lutter pour que l'on partage avec eux...* » ⁽¹⁾

En mars 1941, un dépistage à grande échelle permet de conclure que le tiers des effectifs de zone sud montre des signes de carences alimentaires. ⁽²⁾

Il est à noter que l'encadrement possède «*sa popote, rue Ch. Dol* »;[oui, mais] *avec un carreau cassé et pas d'ampoule électrique.*»

Du travail forcé et un salaire de misère !

L'antienne de Vichy concernant les «*Indésirables*» est bien connue: les faire travailler pour le redressement national, mais pas que: éviter qu'ils ratiocinent et perdent tout espoir de rédemption! ⁽³⁾ Vichy fait sien le proverbe « l'oisiveté est mère de tous les vices » !

Et à Oraison, l'Administration applique les règles: les internés travaillent!

Et l'Administration responsable est celle des Ponts et Chaussées.

L'analyse des documents internes donnent quelques renseignements sur l'activité:

« *Les 320 à 350 hommes sont constitués en 7 groupes de 40 à 50 hommes.* »

Les internés sont rémunérés par quinzaine.

Ils travaillent 6 jours par semaine.

La journée de travail est de 8hrs, et s'arrête à 18 Hrs00.

Une note de «liaison avec camp» antidatée, précise « *Dimanche libre à 14 hrs, pas de travail ce jour là.* »

Le tarif horaire est de 1 Frs. Bonifié par des heures supplémentaires et la situation de famille sans excéder 2 Frs.

Le salaire est donc composé de 3 éléments:

- La base,
- Une bonification à taux unique pour enfant à charge: 1,50 Franc pour 2 enfants et plus.
- Une seconde, pour les heures supplémentaires variant de 0,50 à 1 Franc appliquée à la base. La variation de cette majoration ne s'explique pas avec les seules annotations portées sur le relevé d'heures.

Les internés donnent leur accord par émargement.

Le meilleur salaire obtenu dans la période est de 132 Frs, soit 234 Frs par mois: une misère, comparé à la moyenne des salaires mensuels ruraux en 1941: 1050Frs ⁽⁴⁾

En regard, le prix des denrées: en 1940, le prix du kilo de pain est de 3,85 Frs et celui du lait est de 1,80Frs le litre. ⁽⁵⁾

(1) : in La lavande et le Palais Bourbon- P. Girardot- Editions sociales 1980

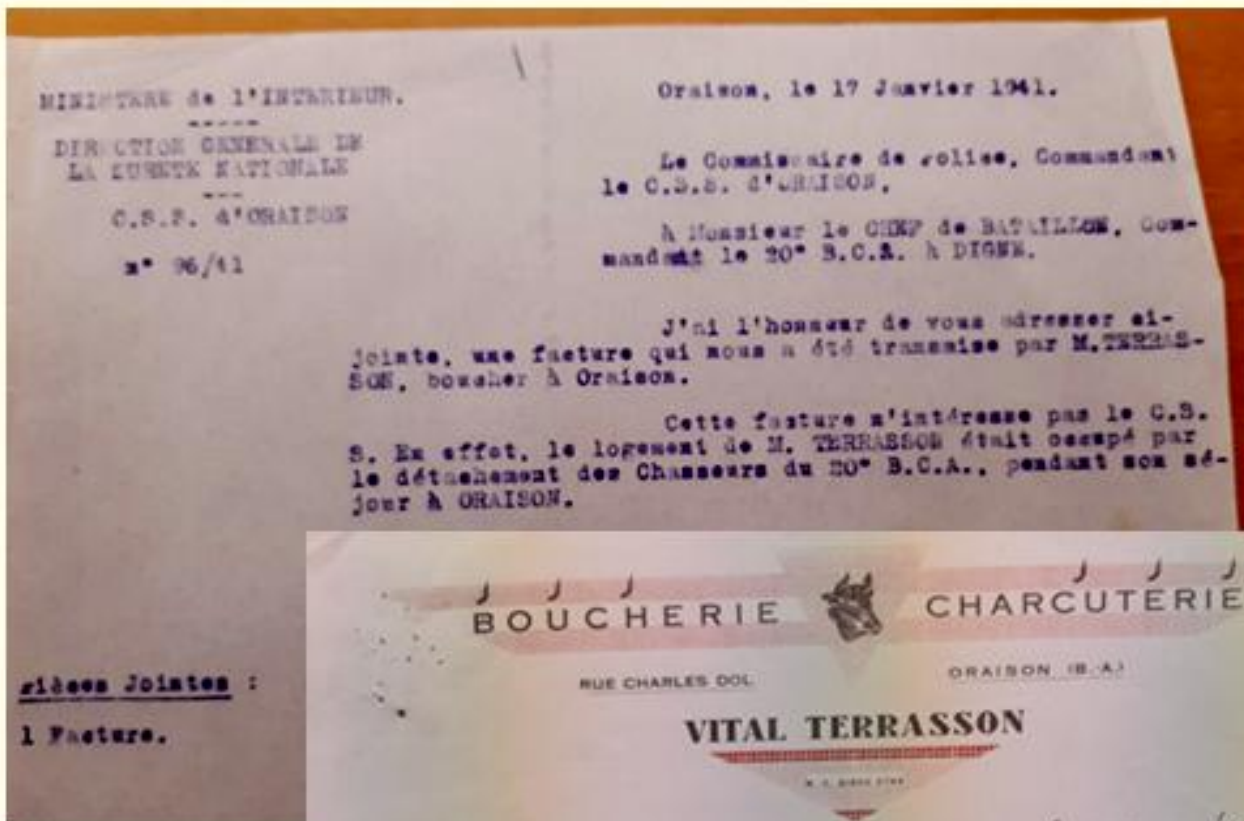
(2) : in «1939-1946, les camps français d'internement. 1939-1946, les camps français d'internement. Denis Peschanski.1994.

(3) : dans une dépêche télégraphique du 8 juillet 1940 du Chef EM à tous les Préfets de la zone sud, l'article «cinquies» exige «*d'utiliser tous les indésirables valides à des travaux d'intérêt national.* » In AD 04.

(4) : in <https://www.resistance60.fr>

(5) : in NLGH - prix & salaires 19-20ème siècles- nlghistoire.fr

L'Administration tarde à payer



Ci-dessus: la réclamation de Vital Terrasson. Datée du 15 janvier 1941, qui précise que 2 couteaux ont été retrouvés, mais dont la valeur n'est pas défalquée du montant total en compensation de la hache non restituée !

En haut : Et la réponse du Commandant du CSS qui « botte en touche ! » C'était avant !

Et des salaires de misère...impayés.

A la fermeture du camp, les internés sont dirigés vers d'autres camps dont celui de St Sulpice-la-Pointe (Dép. 81) où ils arrivent le 9 février.

Les archives de l'Administration ne suivent pas et une partie des salaires n'est pas versée. Les internés émettent une réclamation. Un échange de courrier entre les différentes Administrations s'en suit.

Qui réfutent leur responsabilité et qui dénotent une organisation de l'Etat complexe!

Finalement le «Chef de camp de la Sureté nationale de St Sulpice» dans un courrier du 20 janvier 1942 (soit un an après!) au Préfet des B.A. « *accuse réception de la somme de 23,029Frs ⁽¹⁾ à destination des Travailleurs du camp d'Oraison.* »

Dans quel état d'esprit sont-ils ?

Celui des internés: dans une note intitulée «Liaison avec camp», anti- datée et dont la 1^{ère} page a disparue, l'Autorité Administrative écrit « *Atmosphère du camp: peu d'homogénéité, les camarades venant de régions diverses se connaissent peu [mais] moral bon, confiance règne.* » Une appréciation contre intuitive s'il en est !

Toutefois « *les internés originaires du sud-est manifestent sans ambages leur inamitié aux Italiens.* »

Celui de l'encadrement: «c'est moyen » dirions-nous ! Le chef de camps doit affronter des difficultés de recrutement d'Agents en qualité et en quantité.

La préfecture est inquiète quant à la sécurité du camp.

Celui de la population: «*bien que restant très discrète, la majorité de la population d'Oraison qui est communiste ou du moins très sympathisante, sous l'influence de la Municipalité depuis longtemps connue par ses idées démagogiques semble plutôt calme [plus] par crainte que par changement de ses conceptions idéologiques.* »

Tout est dit !

Pour le commandant du camp, le Maire V. Gérard est un souci relationnel permanent.

Des relations avec les habitants : courtoises, sûrement.

Les conditions d'internement à Oraison sont beaucoup plus souples que dans d'autres camps comme Sisteron ou Fort- Barraux: les internés sont libres de 18hrs30 à 20hrs30 et peuvent fréquenter les débits de boissons jusqu'à 20hrs.

Le dimanche, ils sont libres à 14hrs.

Elles permettent des contacts avec la population qui aide les internés dans la mesure du possible: elle fournit des poêles et même des ustensiles de cuisine. Et peut-être de la nourriture contre rémunération ⁽²⁾

Louis Molinier ⁽³⁾ écrit « [...] nous quittons Oraison. La population forme alors une haie de chaque côté de la rue et nous salue avec chaleur dans une ambiance empreinte d'émotion. »

Pierre Girardot détaille ses relations avec le Maire V. Gérard « *qui s'était retrouvé pendant trois ans Secrétaire fédéral du Parti communiste. J'allais le voir à la nuit tombante...* » ⁽⁴⁾

(1) : Il s'agit d'une coquille. Le courrier 597/R.L daté du 20 janvier 1942 du de Chef de camp de St Sulpice indique que la somme de 23 029 Frs.

(2) : In AD 04. Dans une « liaison avec camp » décrivant succinctement le fonctionnement du CSS, une mention laconique attire l'attention «nourriture payable.»

(3) : Louis Molinier adhère aux Jeunesses communistes et au Parti communiste en 1922.

Il est arrêté le 28 novembre 1940 et interné au CSS d'Oraison puis à Saint-Sulpice-la-Pointe (Dép. 81). Déporté le 26 novembre 1941 en Algérie, il connaît de nombreux camps dont Bossuet, Djelfa, Bou-Arfa. Libéré le 25 mai 1943, il milite dans les rangs de la CGT à Alger jusqu'en juillet 1946.

(4) La suite page...37

L'Administration tarde... mais elle paie !

DEPARTEMENT des BASSES-ALPES

ETAT des primes spéciales dues aux internés pour la quinzaine du 16 au 31 janvier 1941.

(1) à compléter

22 JAN 1942

Sous-signés autorisés à percevoir les sommes ci-dessous dues suivant le présent décompte

Seynaeve Leonard (1)

du Camp de Bossuet

reçoivent les sommes

ci-dessous dues sui-

vant le présent décompte

Noms et pré-noms.	Heures	Taux horaire	Total	timbre quittance	
1	2	3	4	5	
BERNIE AL fred.	63	2	126,00	1,20	86,40
BONNAIRE G.	50	1,75	87,50	0,60	86,40
BARAL Lucien	50	1,75	87,50	0,60	86,40
CHAISE	48	2,00	96,00	0,60	95,40
CHAZARD	70	2,00	140,00	1,20	138,80
BERNIE AL fred.	63	2	126,00	1,20	86,40
BERNIEUX G	51	2,00	102,00	1,20	100,80
DECONNET	49	1,50	73,50	0,60	72,90
CONGRASSE J	63	1,75	110,25	1,20	108,80
GAILLARD Pierre	53	1,50	79,50	0,60	78,40
HOQUE Anto-nin.	48	1,75	84,00	0,60	83,40
PUISSANT Pierre	36	2,00	72,00	0,60	71,40
SYLVAIN Louis	48	2,00	96,00	0,60	95,40
BERNIE AL fred.	63	2	126,00	1,20	86,40
MARRO Victor	50	2,00	100,00	0,60	99,40
LE BRUSQ Marcel.	48	1,75	84,00	0,60	83,40
Totaux			1237,50	10,20	1226,80

autre le présent état de la somme de mille deux cent quatre vingt dix sept francs, le 10 janvier 1942

L'Officier le plus ancien du Camp de Bossuet

Paul Joux

Ci- Dessus : Photomontage explicatif de l'autorisation donnée au Chef de camp de Bossuet en Algérie par les internés pour percevoir à leur place le paiement des heures supplémentaires effectuées en 1941 au CSS et payées en avril 1942. L'Administration avance au pas de tortue, mais ... elle est honnête !

Remarquer la présence de P. Puissant de Peyruis et G. Bonnaire de Nice. Figures emblématiques du CSS, craints de Vichy et déportés.

Le CSS, un long fleuve tranquille ?

Les soucis que rencontre le Commandant du camp- bien réels - n'ont toutefois rien à voir avec ceux de Sisteron ou de S^t Sulpice- la- Pointe.

Néanmoins quelques points sont à soulever:

D'abord les impayés de l'Administration:

Mlle Eydoux et les loyers impayés, doit rédiger un courrier au Préfet- avec menace d'en référer au Ministre de l'Intérieur si elle n'obtient pas gain de cause. Elle se plaint aussi de dégradations des logements mis à disposition. Elle est contrainte *«d'accepter la somme dérisoire de Frs 350, ne voulant pas aller au bout de ses droits.»*

Vital Terrasson, boucher rue Ch. Dol se plaint de loyers impayés et *«d'objets manquants après le départ des soldats.»*

Une facture à en-tête est dressée faisant état de matériels de boucherie et...*«d'une roue de secours complète.»*

Les heures supplémentaires des internés sont payées un an après la fermeture du camp.

Puis la facture d'huile d'un fournisseur- « les Ets L. Brinas- Alimentation Générale en Gros » à Manosque- du camp qui en est à sa «3^{ème} lettre de relance », dont il n'est pas possible d'assurer le suivi.

Et l'accrochage avec Mr Tourniaire qui a atteint les rives de la Préfecture. Le Commandant dans un courrier de justification déclare *« Cet incident, si l'on peut l'appeler ainsi et qui, peut être considéré comme clos est uniquement dû à l'attitude plastique de M. le Maire et de celle du propriétaire, un monsieur hautain et exigeant »* ⁽¹⁾

Enfin «l'affaire des oranges...amère affaire» ! De loin la plus emblématique.

J. Garcin, y voit *« la première manifestation organisée par des internés contre l'oppression des internés dans notre département »*.

P. Girardot raconte: *«La veille de Noël, le Commissaire de police nous fit distribuer des oranges. Elles étaient rares à l'époque. Nous avons décidé de les collecter et de les porter au maire socialiste d'Oraison pour qu'il les fasse distribuer aux enfants des prisonniers de guerre de la commune. Le maire Victor Gérard [...] avait été le Secrétaire Fédéral du Parti communiste. J'allai le voir à la nuit tombante pour lui proposer cette affaire et il accepta sans difficulté. Le surlendemain un article dans Le Petit Provençal remerciait les internés du Centre de Séjour Surveillé pour leur geste [...]. Mais la nuit précédente Lucien Sampaix [et un autre interné] s'évadaient. [Le commissaire] me fit venir et m'accusa à la fois d'être l'instigateur de l'affaire des oranges et de complicité dans l'évasion de Sampaix. Je niais bien entendu les deux accusations. [...] Je pris le soir même le chemin de la citadelle entre deux gendarmes...*

Victor Gérard fut révoqué de son mandat de maire dès le lendemain [...] et une vague de mesures administratives du même ordre s'abattit sur les élus socialistes du département.»

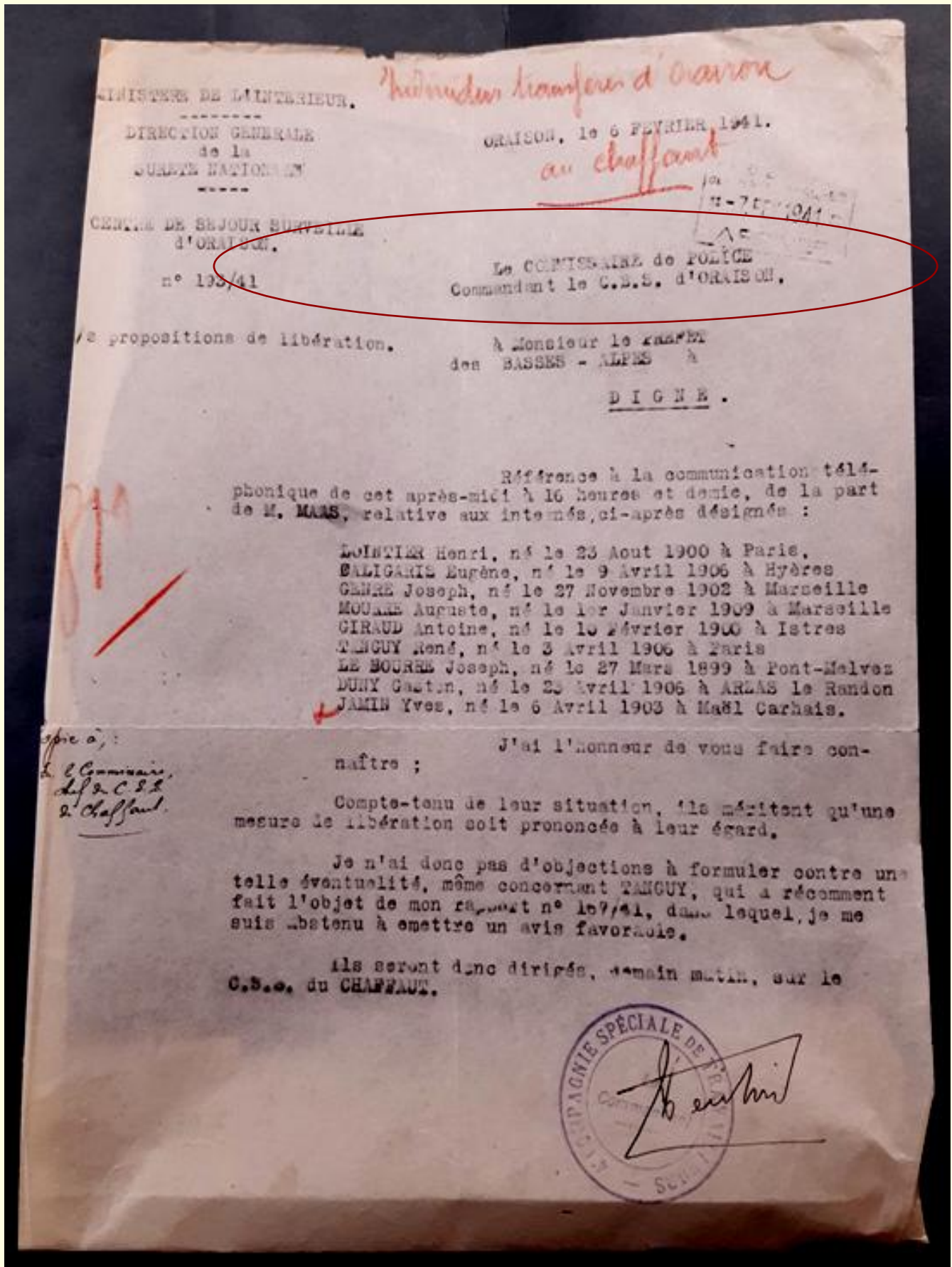
Mais pas que: le même jour au Journal officiel figuraient aussi la révocation [des Conseils municipaux] de Draguignan et d'Orange *«parce qu'ils ne peuvent en raison de leur composition contribuer efficacement à l'œuvre de redressement national »* ⁽²⁾

L'absurde de la situation est que le Préfet averti de la collecte des oranges et de la somme de 2.642 Frs recueillie en faveur du Secours National par les internés et les gardiens du CSS adresse un courrier de remerciement enthousiaste *« je vous remercie personnellement de votre souscription. »* Une histoire bien amère ...d'oranges !

(1) : in AD 04. Echange du 18 décembre 1940 entre le Commandant du CSS et le Préfet. Noter *« l'attitude plastique de M. le Maire*

(2) : in de l'armistice à la libération dans les Alpes de Hte Provence -J. Garcin -imprimerie B. Vial-Digne-1983 ».

Vers la rédemption ?



Ci- Dessus: La demande du commandant du CSS au Préfet d'élargissement de 10 internés: « Compte-tenu de leur situation, ils méritent qu'une mesure de soit prononcée à leur égard. » La demande est sûrement en bonne voie puisqu'il est prévu « de les diriger demain matin sur le CSS du Chaffaut. »

Un encadrement en mal d'organisation ...

Sous la III^{ème} république, le Ministre de la Guerre et de la Défense nationale est en charge de la gestion des camps d'internement. Le Régime de Vichy, proroge cette responsabilité.

Cependant le 1^{er} novembre 1940, le Ministère de l'Intérieur prend la relève.

Qui se fait graduellement avec l'armée en support.

Des gendarmes détachés concourent à la sécurité du camp.

Les Agents sont recrutés pour assurer les tâches administratives et d'encadrement.

Mais ces nouvelles dispositions prises dans l'urgence et la précipitation sont d'une efficacité médiocre.

C'est donc une situation transitoire que les Commandant du CSS ont à gérer. Qui donne des sueurs froides au Préfet quant à la sécurité du camp.

Antérieurement au 1^{er} novembre 1940, le CSS est géré et gardé par des militaires du 20^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins, créé à Digne en 1940- dissout en 1942-

Les soldats ont ordre de tirer en cas de rébellion.

La note 5126-I/EMA du secrétariat d'Etat à la guerre, *«le général d'Armée commandant en chef les forces terrestres, ministre secrétaire d'Etat à Mrs les Généraux, commandant les...XV^{ème} Région... »*, datée du 17 octobre 1940 précise *« qu'à compter du 1^{er} novembre 1940, l'administration, l'encadrement, et la garde de tous les camps d'internements [...] seront assurés par le Département de l'intérieur. »*

Les modalités de mise en place de la nouvelle organisation y sont définies : Le recrutement des personnels, la nomination des Commissaires de la sûreté Nationale, la passation graduelle des responsabilités.

La garde sera assurée à titre transitoire par la Garde Républicaine.

Un télégramme du *«Préfet Basses Alpes à l'Intérieur»* du 9 janvier 1941 demande *« qu'en raison du nombre encore très restreint [des] membres civils de surveillance, la collaboration [avec] l'Armée continue à être assurée... »*

Dans une note du Commandant du CSS en date 6 janvier 1941, *« à Mr l'Intendant Départemental des Basses Alpes »*, les effectifs d'internés sont de 368 internés.

L'encadrement est constitué de 17 chasseurs du 20^{ème} BCA; de 6 gendarmes détachés; de 17 Agents civils et d'un médecin auxiliaire ⁽¹⁾ : Concluant un effectif de 409 personnes... qu'il faut nourrir!

Mais les autorités sont soucieuses: Dans un courrier en date du 14 décembre 1940 au Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, le Préfet fait part du déficit de 25 Agents d'encadrement.

Il s'alarme : *« L'arrivée de 50 indésirables de Fort- Barraux et pouvant être catalogués comme assez dangereux, le personnel civil est certainement insuffisant.»*

De plus *« parmi les personnels en fonction, beaucoup ont été recrutés dans des conditions très défectueuses. Ils ont été à la hâte sans qu'on exigeât des références suffisantes. Mr Reichlin, commandant le camp s'est vu dans l'obligation de licencier huit gardiens ou employés.»*

Dans un Compte-rendu daté du 15 novembre 1940, le chef d'escadron Bouche enfonce le clou: il fait part de ses inquiétudes au Colonel, Commandant militaire [des BA] *«quelque soient les qualités professionnelles d'un commissaire, on ne s'improvise pas du jour au lendemain Commandant d'un Centre à caractère essentiellement militaire chargé de régler des tas de détails: ordinaire, habillement, logement...*

On ne s'improvise pas d'avantage entraîneur d'hommes, directeur de chantier.

(1): Il s'agit de l'Adjudant Sedel, médecin auxiliaire remplacé le 20 janvier par le Dr Daumas. In AD 04- Extrait du registre des arrêtés de la Préfecture des B.A. du 20 janvier 1941.

Le dernier convoi...

Ministère de l'Intérieur

DIRECTION GENERALE
de la
Sûreté Nationale

ETAT - FRANCAIS

PROCES- VERBAL.

A.S. Transfert de la
BRILLANNE à ST-SULPICE
d'internés provenant
des C.S.S. d'ORAISON,
CHAFFAUT et SISTERON

L'An Mil neuf Cent quarante et un, le Dix du
Mois de Février, à Quatorze heures,

Nous, REICHLIN Morand,

Commissaire de Police, ex-commandant du Camp de Séjour
surveillé d'ORAISON (Basses-Alpes) dissous, le 7 Février
courant,

Officier de Police Judiciaire, auxiliaire de
Monsieur le Procureur de la République,

Vu les instructions ministérielles, 5^e Bureau
Police intérieure, N° 881, en date du 30 Janvier 1941,

DESTINATAIRES:

- à Ministre de
l'Intérieur
Direction Gen. de
la Sûreté Nle.
5^e Bureau;
- à Préfet des Basses-
Alpes;
- à Chef du Camp de
Saint-Sulpice.

et Vu la circulaire télégraphique de VICHY, en
date du 5 Février courant, à nous transmises par Mon-
sieur le Préfet des Basses-Alpes,

Certifions:

AVOIR transféré de la BRILLANNE au Camp de
SAINT SULPICE, où nous sommes arrivés samedi le 8 Fé-
vrier 1941, vers 21 heures et demie,

294 internés provenant du C.S.S. d'ORAISON (dissous le
50 internés - - - de SISTERON (7 courant
56 internés - - - de CHAFFAUT

400 internés au total.

Le nommé HATRY Gilbert, né le 9 Décembre 1919
domicilié au 34, Boulevard Victor Hugo, à CHOISY-le-
ROI, appartenant au Groupe de CHAFFAUT, s'est évadé en-
tre les gares de SETE et TOULOUSE.

Un avis de recherche a été diffusé par la
Brigade de Gendarmerie de SAINT-SULPICE.

...../2

Ci -Dessus: Procès- verbal du Commissaire Reichlin adressé au « Ministre de l'Intérieur, Direction Gen^{le} de la Sûreté Nle -5^{ème} Bureau. » qui certifie que 400 internés- dont 294 proviennent du CSS- ont été transférés au camp de S^t Sulpice. Pas tout à fait: un inter-
né « s'est fait la belle entre Sète et Toulouse."

L'honneur est sauf: il s'agit d'un interné du camp du Chaffaut.

Quel sera l'encadrement des gardiens civils, en nombre insuffisant, recrutés au petit bonheur sans autorité qui n'offriront jamais les mêmes garanties que les Agents de la force publique? »

Il faut ajouter la moralité douteuse de certains gardiens à qui l'Administration reproche des fautes professionnelles qui les conduisent à la prison de Castres

Des tentatives de formations d'Agents du CSS et de celui de Sisteron au grand dam du Préfet qui n'a pas été informé et qui la suspend.

Seuls les gendarmes détachés à la garde du camp sont de vrais professionnels.

Une note du Chef d'escadron Maurin, Commandant la compagnie des B.A précise « [qu'ils] *sont des militaires accomplis, consciencieux et disciplinés; parfaitement aptes à remplir la mission qui leur est confiée ...* »

Il s'agit de gendarmes auxiliaires issus de la «Légion d'Alsace- Lorraine », organisation Vichyssoise.

Bien que Louis Molinier écrive qu' «*Oraison [...] ce village quadrillé par de nombreux gendarmes ...* », ils ne sont que six ! Mais le Préfet n'a plus à désespérer longtemps : le 7 février suivant, soit un mois après sa supplique le camp est dissout.

Et la Brigade de gendarmerie d'Oraison ?

Une lecture attentive des archives nationales de la Gendarmerie montre que la brigade commandée par l'adjudant Favreau n'intervient pas dans les affaires du camp.

Trop occupée à poursuivre les réfractaires au STO ⁽¹⁾, les résistants, les enquêtes de moralité et sur le moral des citoyens diligentées par la Préfecture.

Dans leur livre «La résistance sur les plaines» les auteurs écrivent: « *la brigade de gendarmerie d'Oraison [...] était bien connue des résistants pour le zèle de son chef l'adjudant- chef Baffreau, un fidèle serviteur de l'Etat français, collaborateur de la milice et de la Gestapo.* »

La dissolution du camp

L'annonce de la dissolution du CSS est anticipée depuis longtemps; un courrier du Préfet en date du 3 décembre 1940 la souhaite. Elle a lieu le 7 février 1941; attestée par la gendarmerie d'Oraison avec une concision et précision toutes militaires: « *J'ai l'honneur [...] que le camp de Séjour Surveillé a quitté Oraison le 7 février 1941 à 19hrs 22.*»

Laissons le clap de fin à L. Molinier: « *Le 7 février 1941 nous quittons Oraison en chantant à pleine voix la Marseillaise. La population forme alors une haie de chaque côté de la rue et nous salue avec chaleur dans une ambiance empreinte d'émotion. Les gendarmes se mettent au garde- à- vous à cause de la Marseillaise et le commandant chef de camp dut de ce fait nous saluer aussi !* »

A la fin de la 2^{de} Guerre Mondiale, 257 camps d'internement sont comptabilisés sur le sol national et 48 en Afrique du Nord.

Six cent mille hommes, femmes et enfants y sont enfermés.

(1) : Par un curieux hasard ce «Vichyssois» est arrêté et écroué à la prison des Baumettes à Marseille par les Allemands lors de la rafle d'Oraison le 16 juillet 1944. Deux jours avant son exécution il est libéré ... par la Résistance- entre autres.

In La résistance sur les plaines- A. Laurent; R. Maestracci; JM Pons- Editions ANACR04- 2017.

(2) : in «Une ville à la campagne » OT Oraison Impression 04- Cl. Sauve.

Victor Gérard, un Maire révoqué...



Fils de Joseph et d'Elisabeth Aymes, cultivateurs à la campagne Breissand, il naît à Oraison le 20 mai 1879, et y décède le 17 juillet 1944.

Le 15 Décembre 1904, il se marie à Oraison avec Marie Rose Barras, ils ont un enfant.

Son cursus scolaire est inconnu.

Il s'essaie à plusieurs professions avant de s'établir commerçant.

Mobilisé du 3 août 1914 au 19 février 1919, il est incorporé dans un régiment d'Infanterie, il s'y distingue par sa bravoure et son esprit de sacrifice.

La 2^{ème} Guerre Mondiale le rattrape à l'automne de sa vie.

Il participe activement à la vie de la Résistance, il est un des fondateurs de l'Armée Secrète locale.

Il est décoré de la croix de guerre et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Au tournant du XX^{ème} siècle il est déjà un membre actif de la Ligue des droits de l'Homme. Il fonde «*le Groupe Socialiste d'Oraison*».

A l'âge de 25 ans il se lance dans le grand bain de la politique. Il y révèle quelques belles qualités: ardent militant, stratège et meneur d'hommes.

En 1905, il convoque en congrès tous les groupes socialistes du département et préconise l'adhésion à l'unité socialiste. Il devient Secrétaire fédéral des Basses-Alpes en 1906, fonction qu'il occupe jusqu'à sa mobilisation.

Ses activités politiques débordantes inquiètent jusqu'au Ministre de l'Intérieur en 1908: Il est soupçonné d'antimilitarisme. Un rapport de police le dédouane.

La même année, il est élu Conseiller Municipal et Adjoint sous la Municipalité Pierre Archange Aubert.

En 1910, il échoue aux élections de Conseiller général du canton des Mées.

En 1912, il s'essaie aux élections Municipales, mais il est battu par Joseph Plane.

Il est battu aux élections législatives de novembre 1919.

Le 10 décembre 1919, il est élu Maire et commence une série exceptionnelle de quatre mandats, tous enlevés sans coup férir. Il inaugure ainsi une période de soixante quinze ans de gouvernance de notre Commune solidement ancrée à Gauche, interrompue seulement pendant quatre ans par le Gouvernement de Vichy.

Il est élu Conseiller Général le 5 août 1923, sous l'étiquette SFIO.

L'Histoire n'a retenu de ce Maire charismatique que sa décision de donner aux rues de notre cité, «*le nom des soixante trois enfants d'Oraison tombés au Champ d'honneur*». Et la construction d'un monument à leur gloire.

Mais il est un ardent promoteur du progrès au service de ses concitoyens avec l'extension du réseau électrique communal. La fourniture d'eau potable sous pression à tous les Oraisonnais reste un de ses principaux objectifs.

Il est révoqué de tous ses mandats par Vichy après «*l'affaire des oranges*».

Dernier pied de nez à Vichy: durant la guerre, il propose des cartes du parti socialiste aux communistes, alibi qui doit les soustraire à la répression.

Il décède le 17 juillet 1944, la commune est libérée le 21 août 1944.

Pierre GIRARDOT, le voisin...



Il est le fils de Louis, coiffeur et de Julie Perrin son épouse qui lui donne un fils.

Il naît 20 novembre 1913 à Laragne- Monteglin et décède à Digne-les-Bains le 3 janvier 2001.

Sa famille paternelle originaire du département du Doubs se fixe à Laragne- Monteglin en 1912.

Il est diplômé de l'école d'Agriculture de Valabre (Dép. 13).

A 11 ans, il contacte la tuberculose qui l'handicape toute sa vie.

Il doit à ce père qui a combattu –et souffert - pendant la première GM un engagement sans faille *« ma conviction s'était lentement formée que le capitalisme engendrait les guerres de notre époque et que le socialisme délivrerait le monde de ce fléau.»*

Ses activités agricoles l'amènent à fréquenter les communistes de Valensole. Où il tente– sans succès- de constituer un syndicat d'ouvriers agricoles. Il a 19 ans !

1932, année charnière: il adhère à la cellule du Parti communiste de Gréoux [où son] *« activité fut tout de suite importante et publique.»*

De fait, il intègre rapidement les instances régionales du Parti.

Il se lance alors dans le grand bain de la politique. Il y révèle quelques belles qualités: ardent militant, stratège et meneur d'hommes, passeur d'idées.

Automne 1935, il fait son service militaire à St Etienne affecté au 38^{ème} RI.

Il est «réformé temporaire» pour insuffisance pulmonaire.

En avril 1936, il intègre l'école centrale paysanne du PC à Draveil.

Il se marie en décembre 1936, il exerce plusieurs métiers jusqu'à la guerre.

La loi 26 septembre 1939 interdit le Parti communiste, il n'en a cure, et... il est arrêté le 11 novembre 1940.

L'Administration le craint, qui l'interne dans des centres de plus en plus durs: Sisteron et Fort Barraux... dont il s'évade en avril 1942.

Au terme d'un périple très difficile, réalisé la nuit et à pied par un hiver particulièrement rigoureux, il reprend contact avec le Parti et dès lors, participe à la Résistance.

Commandant FTP de Savoie et Haute-Savoie en 1942-1943, puis d'Auvergne en 1943-1944, il termine la guerre de résistance comme officier d'état-major.

Il est titulaire de la croix de guerre avec palme et chevalier de la Légion d'honneur.

Après la guerre, il reprend ses activités politiques: il connaît notre département comme le fond de sa poche: les lieux, les hommes et son histoire– même si pour lui, elle commence surtout en 1851 ! Certes il y a bien une préhistoire avec les Gassendi, Manuel et quelques autres !

Il est 1^{er} secrétaire fédéral du Parti communiste des B.A. de 1945 à 1963.

Il est élu aux 2 constituantes de 1945-1946, puis trois fois à l'Assemblée nationale où il défend la loi sur la nationalisation de l'électricité et du gaz en 1946.

Maire de Ste Tulle de 1953 à 1978, il est Conseiller général de 1970 à 1982.

Enfin, il est le «régional de l'étape»: sa proximité rend sa présence incontournable dans l'histoire du CSS d'Oraison.

**À ORAISON
D'OCTOBRE 1940 A FÉVRIER 1941
ICI
ET DANS D'AUTRES LIEUX
INSALUBRES
DE NOTRE COMMUNE
DURANT CET HIVER GLACIAL
LE RÉGIME DE VICHY INTERNE
JUSQU'À 386 FRANÇAIS
DONT LE SEUL TORT EST D'ÊTRE
COMMUNISTES OU SYNDICALISTES.
QUELQUES UNS SONT LIBÉRÉS,
BEAUCOUP DISPERSÉS DANS
D'AUTRES CAMPS
DONT CERTAINS S'ÉVADENT POUR
REPRENDRE LA LUTTE.

HOMMAGE À LEUR COURAGE**



Epitaphe dédiée aux internés du Centre de Séjour Surveillé d'Oraison.

Extraite de l'œuvre mémorielle érigée le 25 avril 2025 dans la cour du château, dans cadre du projet Mémoire et Résistance mené par l'Education nationale en collaboration avec la Mairie d'Oraison et l'association Rancure.